MANUEL DU PÈLERIN

A LA

BONNE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

APPROBATION

Sur le rapport favorable qui nous a été fait par un membre de notre clergé sur l'ouvrage intitulé : *Manuel du Pèlerin à la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, par M. David Gosselin, prêtre de cet archidiocèse, Nous approuvons le dit ouvrage, et le recommandons comme très-utile aux pèlerins, et comme faisant connaître et aimer davantage la sainte patronne de notre province.

Donné à Québec, le 30 janvier 1879.

† E.-A., Arch. de Québec.

MANUEL DU PÈLERIN

A LA

BONNE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

PAR

L'Abbé D. GOSSELIN

Réjean
Olivier
7196
Ex-Libris

QUÉBEC
J.-A. LANGLAIS, Libraire-Editeur
177, Rue St-Joseph, St-Roch

1879

BX2321
S35
G6

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent soixante et dix-neuf, par le Rév. DAVID GOSSELIN, prêtre de l'archidiocèse de Québec, au bureau du Ministre d'Agriculture.

PRÉFACE

Nous offrons au public cet opuscule intitulé : *Manuel du Pèlerin à la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, qui, nous l'espérons, sera accueilli avec bienveillance.

L'intérêt que, pendant plus d'un an, nous avons vu témoigner par tous les pèlerins indistinctement, à tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à l'histoire de cette paroisse privilégiée, a fait naître en nous l'idée de coordonner les notes que nous avons pu réunir.

Nous croyons donc que ce recueil de souvenirs historiques, qui nous fait assister, en quelque sorte, à la naissance du culte de sainte Anne dans notre pays, et aux développements qu'il a pris dans le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, répond aux désirs d'un grand nombre de fidèles.

Nous faisons suivre ce précis historique des prières les plus propres à honorer celle qui a des droits tout particuliers à notre amour et à notre vénération, et d'une grande utilité pour ceux qui vont en pèlerinage, ou qui veulent faire une neuvaine.

Nous devons, en terminant, témoigner notre reconnaissance au prêtre distingué qui a bien voulu nous aider de ses conseils, et nous communiquer une foule de renseignements précieux.

D. G.

MANUEL DU PÈLERIN

A LA

BONNE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA PAROISSE

Les commencements de la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré remontent presque au berceau de la colonie. Sa proximité de Québec, son sol riche et fertile fixèrent, naturellement, l'attention des colons qui voulaient se livrer à la culture de la terre.

Les actes de concession les plus anciens, conservés dans les archives du Séminaire de Québec, sont datés de l'année 1650. Il est donc vraisemblable de supposer que la colonisation de cette paroisse, qui ne devait pas tarder à devenir un lieu célèbre, a dû commencer vers cette époque, ou certainement peu de temps auparavant,

Elle a pour limites celles que la nature semble avoir voulu lui assigner : la chaîne des Laurentides, au nord ; le Saint-Laurent, au sud ; à l'est, la rivière Sainte-Anne, qui la sépare de la paroisse de Saint-Joachim ; et au sud-ouest, la rivière aux Chiens ; ce qui lui donne une étendue d'à peu près quatre milles de front sur un peu plus de six de profondeur.

Le chemin royal, d'une extrémité à l'autre de la paroisse, longe, en faisant de légers circuits, un joli coteau dont le versant est presque partout couvert d'arbres fruitiers.

Les maisons qui bordent la route annoncent généralement l'aisance.

Le village, qui se composait tout au plus de quelques maisons, il y a vingt ans, sans être aujourd'hui très-considérable, a grandi dans une assez large mesure, depuis surtout que le pèlerinage a commencé à prendre de l'extension.

Lorsque le pèlerin qui fait, par terre, le voyage à Sainte-Anne de Beaupré, n'a plus que quelques minutes de marche pour arriver au terme de son voyage, il voit apparaître tout à coup, au centre d'un petit groupe de maisons, le sanctuaire si renommé qu'il a essayé bien des fois d'apercevoir avant d'arriver. Ce monument, encore inachevé, s'élève au sud du chemin royal, à l'opposite de la chapelle des processions, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne église. Un peu plus de cent pieds au nord-est, en ligne droite avec le nouveau tem-

ple, on voit la résidence des RR. PP. Rédemptoristes. On aperçoit aussi, en même temps, à deux arpents du vieux presbytère, au tiers de la côte, l'hospice tenu par les Révérendes Sœurs de la Charité, et fondé dans les intérêts du pèlerinage.

Le nombre de familles qui composent la paroisse de Sainte-Anne est de cent cinquante, formant un total de huit cent cinquante communiants. C'est une population intelligente, et qui semble avoir conservé, plus que toute autre, les mœurs d'autrefois. La condition aisée à laquelle elle est parvenue, ne lui a pas fait perdre cette belle simplicité qui aura bientôt disparu de la plupart de nos paroisses canadiennes.

Elle s'enorgueillit, à bon droit, d'avoir fourni à l'Eglise du Canada le Rév. M. Gagnon (1), mort, à un âge avancé, curé de Berthier (en haut), et à l'Etat le respectable vieillard qui, pendant quatre ans, a occupé, avec dignité et habileté, le poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Son Excellence feu

(1) Jean-Frs Gagnon né à Sainte-Anne le 13 décembre 1793, du mariage de Gabriel Gagnon et de Françoise Simard, fut ordonné le 12 octobre 1817. Après avoir été vicaire à Saint-Pierre du Portage, missionnaire à Ristigouche et Carleton, curé de Saint-Pierre les Becquets et de Saint-Jean Deschaillons, de Saint-Antoine de la Valtrie, il fut en 1835 nommé curé de Berthier (en haut), où il est mort en 1875, après cinquante-huit ans de sacerdoce.

René-Edouard Caron (2). On voit encore, à un mille environ plus bas que l'église, telle qu'elle était autrefois, la maison qui l'a vu naître et grandir, et dont le propriétaire actuel est un brave et honnête cultivateur, frère de Son Excellence.

A l'instar des premiers établissements fondés sur la Côte Beaupré, le Petit Cap—tel était le nom primitif de la paroisse de Sainte-Anne—fut près d'un demi-siècle sans avoir de prêtre résident. Il était desservi par des missionnaires qui, une fois ou deux dans l'année, visitaient les habitants disséminés le long de la côte, et leur administraient les sacrements dans une maison privée, servant de chapelle pour la circonstance.

Quoiqu'il ne puisse être produit aucun document qui l'atteste, il est probable que le culte de la Bonne Sainte Anne a pris naissance avec les commencements de la paroisse, ou, pour être plus exact, avec l'humble chapelle bâtie en

(2) M. Caron est né à Sainte-Anne de Beaupré, en 1800. Il était le fils de M. Augustin Caron, qui a représenté pendant deux parlements le comté de Northumberland. Admis au Barreau en 1826, il fut élu maire de Québec en 1834, et député pour Québec la même année. Appelé au Conseil Législatif lorsque l'Union des deux Canadas fut consommée, il en devint le Président en 1843, et fut une première fois ministre de 1848 à 1849, et de nouveau de 1851 à 1853, époque à laquelle il monta sur le banc judiciaire. Il laissa le banc en 1873 pour occuper le poste honorable de lieutenant-gouverneur. Il est mort en décembre 1876, laissant deux fils: l'aîné représente à la Chambre des Communes le comté de Québec, et le plus jeune est vicaire actuellement à Saint-Charles de Bellechasse.

son honneur par des matelots français. Les célèbres guérisons opérées pendant que l'on jetait les fondements de l'ancienne chapelle, justifient de croire que, déjà, parmi cette population, la confiance à sainte Anne était grande. Il était déjà évident que celle (1) qui, plus tard, devait être donnée comme patronne à la province de Québec, avait bien réellement choisi ce lieu pour y manifester sa puissance.

Tels sont les commencements et l'état actuel de cette paroisse privilégiée, dont le nom est aujourd'hui connu dans toutes les parties du pays, et jusque dans les Etats voisins, aussi bien que celui des plus importantes villes de la Puissance.

(1) Par un rescrit du 7 mai 1876, le Souverain-Pontife a bien voulu déclarer sainte Anne patronne de la province de Québec, sans préjudice toutefois du titre que, depuis deux siècles et demi, saint Joseph possède comme patron de tout le Canada.

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE CHAPELLE

L'existence d'une petite chapelle en bois, bâtie sur le bord du rivage, est aujourd'hui un fait généralement admis. Des morceaux de charpente, découverts il y a quelques années, et l'élévation du terrain en cet endroit, sont venus confirmer, sur ce point, la tradition qui s'est conservée jusqu'à nos jours (1). « Cette première chapelle était située tout près du fleuve, au sud-sud-ouest de la nouvelle église, sur une petite élévation, au point d'intersection de la ligne qui sépare le terrain de la Fabrique de celui de Théophile Caron. La tradition veut qu'elle ait été bâtie par des matelots français, surpris par la tempête en remontant le grand fleuve, et qui firent vœu d'ériger une chapelle sous le vocable de Sainte-Anne, là où ils réussiraient à mettre pied à terre. Il est probable aussi que ce fut le souvenir du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, qui inspira à ces marins la pensée de faire une pareille promesse. Vers cette époque, en effet, ce célèbre sanctuaire de la vieille Bretagne recommençait à être visité par une foule de pèlerins. Tels

(1) Note du Rév. M. Gauvreau.

sont, à peu près, tous les détails connus touchant cette première chapelle. A quelle date précise ce fait s'est-il passé ? La tradition ne permet de rien affirmer. Il est probable, toutefois, que cela eut lieu peu d'années avant la construction de la deuxième chapelle.

CHAPITRE III

LA DEUXIÈME CHAPELLE

Comme la première chapelle, bâtie sur le rivage, éprouvait tous les ans des dommages considérables, surtout à l'époque des hautes marées, et était trop petite pour recevoir toute la population, il fallut nécessairement songer à en construire une autre, dans un endroit plus éloigné du fleuve. Il ne faut pas croire cependant qu'elle eut primitivement les dimensions de celle que nous avons vue jusqu'à 1878, et qu'elle lui était semblable en tout. Commencée en 1660 (1) sous la direction de M. Thomas Morel, et terminée en 1676 par M. Fillon, qui fit exécuter la plus grande partie des travaux, elle fut agrandie en 1694 par M. Herbery, et rebâtie presque totalement en 1787, telle que la gravure la représente.

(1) Sans vouloir condamner l'opinion de ceux qui assignent une autre date, nous avons cru devoir placer ce fait en l'année 1660, en nous appuyant sur la note suivante: "Ce fut après bien des contestations de la part des habitants qu'il fut arrêté qu'on travaillerait à la réédification de l'église dans l'endroit où elle est, et où elle a été depuis cent trente ans.

"(Signé), GAILLARD, Ptre."

Or, on était en 1790, au dire de M. Gaillard, qui écrivait alors. Donc, l'église a dû être bâtie en 1660.

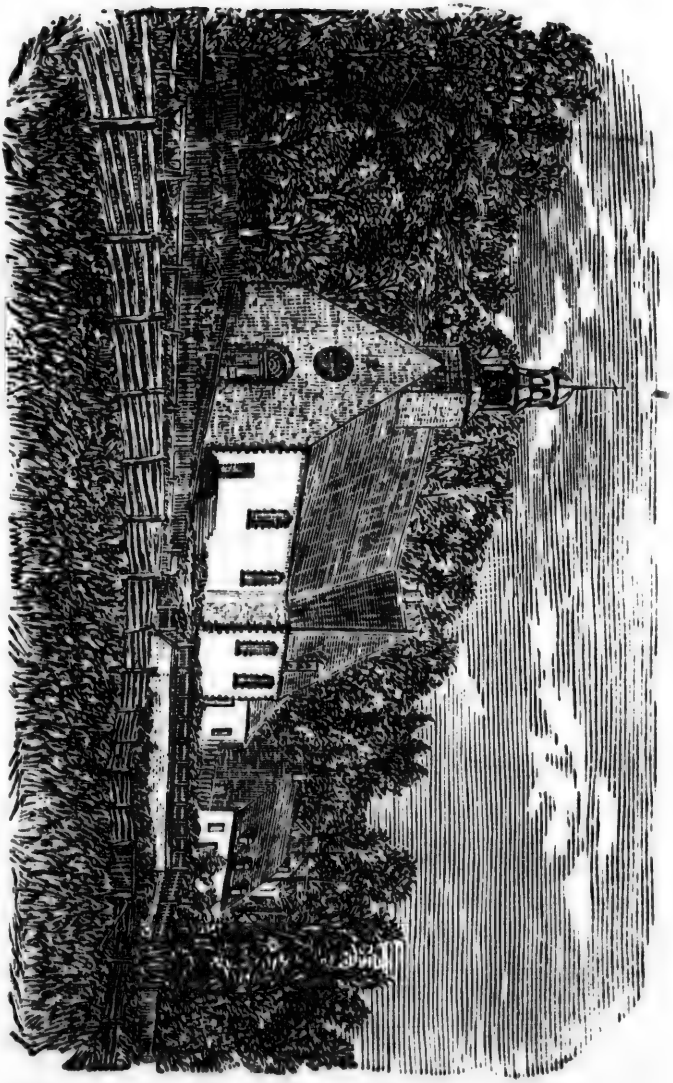

La deuxième chapelle qui a servi au culte jusqu'en 1876.

Les commencements de la seconde église de Sainte-Anne de Beaupré datent, comme nous venons de le dire, de l'année 1660. L'honneur et le mérite principal de cette œuvre reviennent à un honnête cultivateur de la paroisse, du nom de Etienne Lessard, un des ancêtres de cette dame Lessard qui, en 1871, a fait don d'une certaine étendue de terrain, afin de permettre l'érection des nouvelles bâtisses là où elles sont. Ce brave homme, désirant que le bon Dieu eût, au milieu de ses enfants, une maison digne de lui, alla, un jour, trouver M. de Queylus, curé de Québec, pour lui offrir en don une terre de deux arpents de front sur une lieue et demie de profondeur. La stipulation était que l'on commencerait, sous peu de temps, la construction d'une nouvelle église. Cette propriété fut agréée le 8 mars 1658, et, le 25 du même mois, M. Vignal descendit à Sainte-Anne bénir l'emplacement sur lequel elle devait être bâtie. Il était accompagné de M. d'Aillebout, gouverneur de la Nouvelle-France, venu exprès pour la pose de la première pierre.

Comme pour faire connaître que ce lieu était bien réellement celui qu'elle avait choisi pour le théâtre de ses merveilles, la Bonne Sainte Anne donna deux grandes preuves de sa puissance lorsque l'on jeta les fondations de l'édifice.

La première personne dont la foi fut récompensée fut un nommé Louis Guimont, affligé

de violentes douleurs dans les reins. Etant allé, par un motif de dévotion, poser trois pierres dans les fondations de l'église, il se trouva guéri soudainement.

Cette première guérison fut, peu de temps après, suivie d'une autre non moins frappante. La femme d'un nommé Elie Godin, Marie-Esther Ramage, atteinte depuis assez longtemps d'une infirmité qui l'obligeait de se tenir constamment courbée, se mit à invoquer sainte Anne, sur le récit que lui avait fait son mari de la guérison de Guimont. Au même instant, elle se redressa, ayant complétement recouvré l'usage de ses membres. Les guérisons commencèrent à se multiplier, et établirent vers ce sanctuaire privilégié un courant de pieux visiteurs qui n'a cessé de grossir depuis ce temps. Quelques années plus tard, on voyait dans ce lieu de merveilles, le jour de la fête de sainte Anne, mille à mille deux cents pèlerins, —nombre considérable, si nous tenons compte du chiffre de la population à cette époque, et de la difficulté des communications.

La Bonne Sainte Anne fut si prodigue de ses faveurs pendant les années qui suivirent la fondation de l'église, que la vénérable Mère de l'Incarnation (1), dans une lettre à son fils, du 30 septembre 1665, lui parle de grandes merveilles opérées par cette sainte, dans une église

(1) Les Dames Ursulines de Québec ont obtenu, l'année dernière, le décret de vénérabilité de leur fondatrice.

située à sept lieues de Québec, dans un bourg appelé le Petit Cap.

En 1668, M. Morel, missionnaire chargé de la desserte de cette paroisse, fit un recueil des guérisons qui s'y étaient opérées, et que Monseigneur de Laval déclara, après examen, être conformes à la vérité (1). Il terminait son jugement en confessant que rien ne l'avait plus aidé dans sa charge que la dévotion des habitants du pays à la Bonne Sainte Anne.

Cette deuxième église qui a servi au culte, jusqu'en 1876, construite en pierre, était située au pied de la colline, sur une légère élévation, à l'endroit précis où est érigée aujourd'hui la chapelle des processions. Comme presque toutes les églises du pays, elle avait deux chapelles latérales, dédiées : celle du côté sud à la sainte Vierge, et celle du côté nord à saint Joachim. Dans les commencements, un certain espace, en arrière de l'autel, servait de sacristie. La résidence du missionnaire, jusqu'en 1703, fut là où est aujourd'hui le cimetière, et le cimetière était placé au nord-est de l'église.

Quelques années après sa construction, cette église ne pouvait déjà plus contenir toute la population, et en 1694, M. Herbery, qui desservait alors la paroisse, la fit agrandir, et fit faire le clocher. Le premier curé de Sainte-

(1) M. le curé Gauvreau a obtenu du Séminaire de Québec, pour la paroisse de Sainte-Anne, une copie du manuscrit de M. Morel.

Anne, M. Chabot, fit faire le retable en 1703, et à peu près dans le même temps, M. Leblond, curé de la Baie Saint-Paul, aidé de ses élèves, sculpta et dora le tabernacle du maître-autel, tel que nous le voyons encore aujourd'hui dans la nouvelle église.

Telle fut la deuxième chapelle de Sainte-Anne jusqu'à l'année 1787, époque à laquelle elle fut reconstruite presque totalement. Les murs, dit M. Gaillard, furent jetés à terre, et refaits depuis la porte de la sacristie jusqu'à l'angle que fait le rond-point avec les chapelles. Pour empêcher l'eau qui descendait du cap de détériorer le pignon, on creusa un canal sous les pilotis. En 1788, les planchers du chœur, de la nef et de la sacristie furent renouvelés, on construisit le quai en pierre que nous voyons encore au nord du chemin, et, en 1789, le toit fut couvert en bardeau pour la première fois. Avant 1789, dit encore M. Gaillard, le toit de l'église était couvert en ardoise, comme j'ai pu le constater, dit-il, par une partie de la couverture du rond-point qui n'avait pas été renouvelée.

M. Gauvreau dit aussi, dans une note insérée dans les registres, que cette partie du rond-point était encore couverte en ardoise en 1876.

Lorsqu'il fut question, en 1787, dit M. Gaillard, de commencer ces grandes réparations, l'accord ne fut pas aussi unanime que lorsqu'il s'était agi, un peu plus d'un siècle auparavant, de bâtir l'église plus loin du rivage. Les pa-

roissiens se divisaient en deux camps : les uns consentaient à la rebâtir, selon l'avis des supérieurs ecclésiastiques, environ vingt arpents plus au nord-est, sur un joli plateau situé sur la terre de Augustin Simard ; les autres s'opposaient énergiquement à en changer le site, et aucune considération ne fut capable de les réconcilier à l'avis des premiers. Les autorités ecclésiastiques craignant, avec raison, d'éterniser cette division, décidèrent que l'église serait rebâtie au même endroit. Immédiatement, tout désaccord cessa comme par enchantement. Les travaux furent commencés et terminés sans que rien ne vînt raviver les anciennes disputes.

Le pèlerinage prit un nouvel élan lorsque la reconstruction de l'église fut terminée. Elle devint, surtout pendant les beaux mois de l'été, le rendez-vous d'une foule de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui regardaient comme un bonheur de visiter cette modeste chapelle, remplie, pour ainsi dire, de la grandeur et de la puissance de sainte Anne.

La bienveillance de cette grande sainte ne se démentit pas non plus, et les monceaux de bâtons et de béquilles suspendus aux corniches et aux murs, en étaient un éclatant témoignage.

Qui pourrait énumérer le nombre de ceux qui ont retrouvé le bonheur et séché leurs larmes dans ce sanctuaire ? Combien de personnes mortes à la vie de la grâce, sont sorties de cette maison de prière, ressuscitées et trans-

formées ! Qu'il est considérable le nombre de paralytiques, d'aveugles et d'infirmes de tout genre qui y ont obtenu leur guérison ! Combien de merveilles qui resteront toujours inconnnes, y ont été opérées !

---

mbre
es de
son !
jours

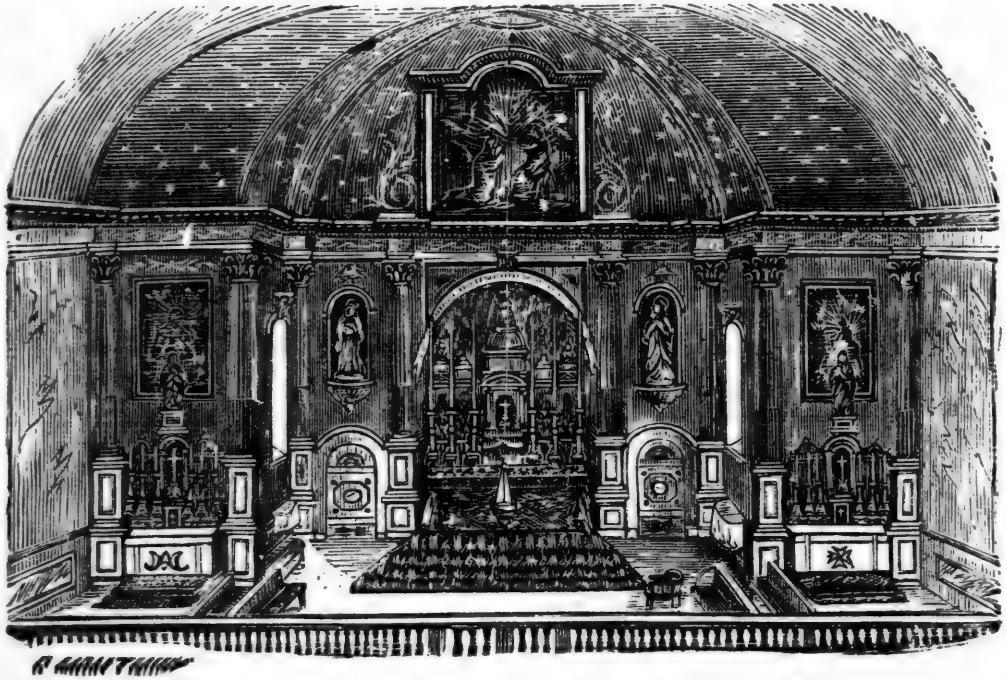

Sanctuaire de l'ancienne chapelle ou deuxième église.

Sanctuaire de l'ancienne chapelle ou deuxième église.

CHAPITRE IV

RELIQUES DE SAINTE ANNE

Depuis 1661 ou 1662, il s'opérait des guérisons merveilleuses dans le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré ; les pèlerins y accouraient déjà en nombre considérable, et cependant, en 1668, on n'avait encore aucun souvenir de cette bonne mère à offrir à la vénération des fidèles. Cette faveur que tous les cœurs souhaitaient depuis longtemps était sur le point d'être obtenue. Une précieuse relique de la grande thaumaturge fut envoyée cette même année par le chapitre de Carcassonne, à la demande de Monseigneur de Laval, qui favorisait par tous les moyens en son pouvoir le culte rendu à cette grande sainte, et qui venait de décréter fête d'obligation, pour toute la province ecclésiastique, la fête de sainte Anne. Elle fut exposée la première fois le 12 mars 1670. C'est cette même relique qui, aujourd'hui encore, est offerte à la vénération des pèlerins. Elle consiste en une partie de l'os d'un doigt de sainte Anne, superposé sur un morceau d'un voile digne de vénération, et qui n'est ni lin ni toile, dit l'authentique, mais qui tient le milieu entre ces deux tissus. Le

tout était enchâssé dans un étui de forme tubulaire, qui, en 1877, a été remplacé par un autre étui en argent de forme ovale.

Tous les jours de l'année, à l'issue de chaque messe, elle est offerte à la vénération des fidèles, qui la baisent avec une foi digne des premiers chrétiens. Non contents de l'appliquer sur leurs lèvres et sur une foule d'objets de piété qu'ils ont avec eux, les pèlerins saisissent souvent la main du prêtre, et pressent la sainte relique sur eux-mêmes pendant quelques instants. Rien de plus édifiant et de plus touchant à la fois que de voir l'empressement avec lequel ils se présentent tour à tour, pour accomplir cet acte de foi et de piété, et l'air de bonheur et de satisfaction qui rayonne sur leurs figures quand ils reviennent de la balustrade !

Cette relique porte trois authentiques : un du chapitre de Carcassonne, un second de Monseigneur de Laval, et un troisième de l'archevêque de Québec, Monseigneur E.-A. Taschereau.

Les figures d'anges qui ornent le reliquaire sont dorées, et les pierres qu'on y voit sont réellement précieuses.

Grâce à la bienveillance du Révérend M. N. Laliberté, aujourd'hui curé de Saint-Michel de Bellechasse, le sanctuaire de Sainte-Anne possède, depuis 1877, une nouvelle relique de cette sainte. Ce monsieur a fait ce don au retour d'un pèlerinage à Rome. Cette nou-

velle relique est d'une grande utilité pendant les concours, et sans être d'un aussi grand prix que la première, elle est cependant d'une grande valeur.

N. B.—Ce sanctuaire possède aussi un certain nombre d'autres reliques, dont nous donnons plus loin une liste complète.

CHAPITRE V

DONS ET « EX-VOTO » QUE POSSÈDE LE SANCTUAIRE DE SAINTE-ANNE

Chasuble donnée par la reine Anne d'Autriche.

Vers le temps que la paroisse de Sainte-Anne faisait la précieuse acquisition d'une relique, la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, envoya, en présent, une superbe chasuble qu'elle avait confectionnée, en grande partie, de ses propres mains. Ce riche ornement à flèches rouges, blanches et noires, tissu en or et en argent, a été précieusement conservé jusqu'aujourd'hui, et sert encore pour la célébration des saints mystères, dans les circonstances solennelles.

Tableau du Maître-Autel.

M. de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, et homme d'une piété remarquable, fit aussi plusieurs dons à la deuxième chapelle. Mais le plus remarquable, sans contredit, est le tableau que nous voyons encore dans la nouvelle église, au-dessus du maître-autel, et dû, dit-on, au pinceau de Lebrun. Il représente sainte Anne et la sainte Vierge, ainsi qu'un

pèlerin et une pèlerine. Au-dessus de ces personnes apparaît le Père Eternel, et au bas sont les armes du donateur.

Il fut donné en 1666, au retour d'un voyage en France, pendant lequel M. de Tracy avait failli périr (1).

Entre autres dons de moindre importance, qui furent faits à la même époque, on mentionne une lampe d'argent donnée par M. de la Chenaie, un reliquaire en argent par Monseigneur de Laval, et deux tableaux placés au-dessus des petits autels, et peints par le frère Luc Lafrançois, récollet, mort en 1665, aussi donnés par l'évêque de Pétrée.

Crucifix en argent.

Un peu plus tard, en 1706, le héros d'Iberville, voulant manifester sa reconnaissance à la Bonne Sainte Anne, pour quelque faveur obtenue, fit don à son sanctuaire d'un magnifique crucifix en argent massif. C'est cet *ex-voto* que nous voyons, aujourd'hui encore, dominer le tabernacle du maître-autel.

Drapeau de Sainte-Anne.

Un autre don digne de mention fait à ce sanctuaire, fut celui d'un drapeau présenté le 26 juillet 1875 à Monseigneur l'archevêque, au

(1) M. le marquis de Tracy a été pendant plusieurs années lieutenant-général de la Nouvelle-France.

nom des souscripteurs, par Son Excellence le lieutenant-gouverneur Caron.

Cette bannière, que l'on porte dans les processions bi-mensuelles qui se font dans l'église de Sainte-Anne depuis 1871, est haute de sept pieds et demi et large de quatre et demi. D'un côté, est représentée en relief, sur pluie d'argent, la Bonne Sainte Anne enseignant la sainte Vierge. Immédiatement au-dessus de ces deux figures, nous lisons, écrite en demi-cercle, l'inscription : « Sainte Anne, consolatrice des affligés,» terminée au bas du tableau par les mots : « Priez pour nous. » La couleur du manteau de sainte Anne est bleu prusse, et celle de sa robe rouge écarlate. La robe de la sainte Vierge est couleur bleu d'azur. Tout le dessin est encadré par deux colonnes brodées en or fin, et entrelacées d'une guirlande de fleurs en chenille.

Le revers de la bannière représente saint Joachim, ayant dans la main droite un bâton de pèlerin, et dans la main gauche une corbeille contenant deux tourterelles. La couleur de son manteau est brun siana. Le dessin sur ce côté de la bannière est entouré d'une guirlande avec fleurs d'érable, en velours vert, avec tiges et veines en or fin. Les personnages, qui sont sur terrasse en chenille, sont très-bien dessinés.

Ce chef-d'œuvre est sorti des mains des Révérendes Sœurs de la Charité, et l'idée de présenter ce drapeau est due à M. l'abbé N. Le-

clerc (1) qui, en 1874, ouvrit une souscription dans les *Annales de Sainte-Anne*, dont il est le fondateur.

Nous devons ajouter que six des cœurs de bronze, suspendus autour du tableau de sainte Anne, renferment les noms des bienfaiteurs de ce sanctuaire, dans l'archidiocèse de Québec et les diocèses de Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Ottawa et Rimouski.

Les autres cœurs que nous voyons ailleurs ont été déposés par des particuliers.

Tels sont les principaux dons et *ex-voto* dont le sanctuaire de Sainte-Anne a été enrichi à différentes époques. Outre ceux que nous venons de mentionner avec quelques détails, il y en a un nombre considérable d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, et qui attestent d'une manière éloquente l'amour du peuple canadien pour la Bonne Sainte Anne.

(1) M. l'abbé N. Leclerc, aujourd'hui retiré au Cap-Rouge, a fondé en 1873 l'intéressante publication qui a pour titre: "Annales de Sainte-Anne de Beaupré." Ces annales, maintenant la propriété des Messieurs du Collége de Lévis, continuent à faire connaître les prodiges de miséricorde qui s'accomplissent dans le sanctuaire de Sainte-Anne, et à propager le culte de cette grande sainte.

CHAPITRE VI

LA TROISIÈME ÉGLISE

Le 26 juillet 1876 a été le dernier anniversaire de sainte Anne, célébré dans la chapelle terminée exactement deux cents ans auparavant.

Comme ce sanctuaire menaçait ruine, et était beaucoup trop petit pour recevoir les nombreux pèlerins qui accouraient de toutes parts, il avait été décidé, en 1871, d'élever un riche et grandiose monument à la Bonne Sainte Anne.

Ce fut pour assurer le succès de ce projet que, le 12 mai 1872, les évêques de la province publièrent un mandement collectif dans lequel ils conviaient leurs ouailles à la construction d'un nouveau temple. Les paroissiens ayant voté immédiatement seize mille piastres ($16, 000.00), les fondations purent être commencées dès le mois de juin 1872. On ne pouvait encore compter que sur cette souscription, mais chacun avait la ferme conviction que la Bonne Sainte Anne prendrait en mains les intérêts de cette œuvre. Cette attente ne fut pas trompée, car les fidèles de tous les diocèses rivalisèrent de générosité. Immédiatement le

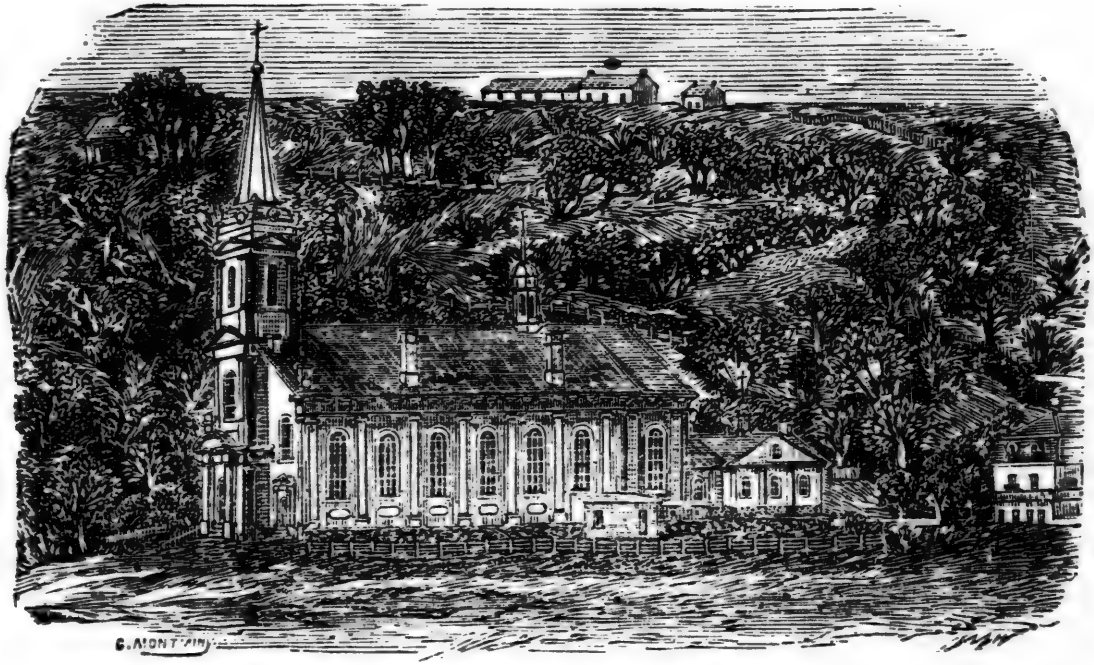

La nouvelle église ouverte au culte en 1876.

nombre des pèlerins s'accrut considérablement, et avec eux s'accrurent aussi les recettes, car très-peu de pèlerins font ce pèlerinage sans faire une aumône.

De ce moment, il ne se passa guère de semaine que le curé ne reçut plusieurs lettres contenant quelque argent. Tantôt c'était un malade qui, au lieu de s'abonner au médecin, s'était abonné à sainte Anne, et transmettait régulièrement tous les mois ce qu'il avait coutume de donner pour soins médicaux. Tantôt c'était un pauvre malheureux qui envoyait le prix d'une guérison ou d'une autre faveur obtenue. Un tel élan de générosité prouvait évidemment que la Bonne Sainte Anne avait agréé le projet des évêques, et s'était chargée de mener la construction de ce temple à bonne fin.

Cette nouvelle église, dont le coût, lorsqu'elle sera terminée, aura atteint le chiffre de deux cent mille piastres ($200,000.00), mesure, de dehors en dehors, cent cinquante-deux pieds de longueur sur soixante-quatre de largeur. Le carré, haut de quarante-cinq pieds, est construit avec la pierre extraite des carrières de Saint-Alban de Portneuf, et terminé par une corniche avec pilastres d'entablement.

On y compte huit autels érigés temporairement, et que plusieurs des plus hauts dignitaires de l'Eglise du Canada ont offert de rem-

placer, plus tard, par de plus riches et de plus somptueux (1).

Nous aimons à donner ici la liste des titulaires de ces autels, et à faire connaître le nom des évêques et autres personnes qui ont manifesté le désir de contribuer à leur érection et à leur entretien :

Le maître-autel, dédié à sainte Anne, Monseigneur l'archevêque de Québec.

L'autel de la sainte Vierge, Monseigneur de Montréal.

L'autel du Sacré-Cœur de Jésus, Monseigneur de Saint-Hyacinthe.

L'autel de saint Joseph, Monseigneur d'Ottawa.

L'autel des saints Anges, les RR. PP. Viateurs.

Les trois autels ayant pour titulaires : saint Joachim, saint Jean-Baptiste et saint Patrice n'ont pas encore été réclamés, mais le seront probablement avant longtemps.

Actuellement, Monseigneur de Rimouski est en pourparlers pour en avoir un.

Deux vitraux, remarquables par le fini du dessin, ornent les fenêtres du chœur. Ces deux vitraux, qui coûtent environ cinq cents piastres, sont le don généreux de quatre parois-

(1 La bénédiction de ces nouveaux autels a été faite le 13 juin 1877, et immédiatement huit messes furent célébrées en même temps.

siens : Casimir Mercier (1), Dame veuve Léon Mercier, Tréflé Giguère et Jean-Marie Caron.

Quoique ce nouveau temple soit ouvert au culte depuis 1876, les décorations de l'intérieur ne sont pas encore commencées, et le seront seulement lorsque les ressources pécuniaires le permettront. On y a temporairement transporté les autels et les tableaux de l'ancienne église, qui seront replacés plus tard dans la chapelle des processions.

Cette nouvelle église a été bénite solennellement le 17 octobre 1876. Monseigneur l'archevêque officia, ayant pour prêtre assistant M. Fidèle Morisset, curé de Saint-Joachim ; pour diacre M. L. Marceau, curé de Saint-Tite ; et pour sous-diacre M. L. Myrand, alors vicaire à Sainte-Anne. Les élèves du Grand et du Petit Séminaire de Québec devaient se rendre à cette bénédiction, mais la violence du vent empêcha le bateau de faire le voyage.

Après la bénédiction, Monseigneur l'archevêque de Québec, accompagné par la paroisse entière, se rendit à l'ancienne église, et transporta processionnellement la sainte relique. Il était suivi des marguilliers du banc de l'œuvre, portant un brancard surmonté d'une pyramide à laquelle étaient suspendus les cœurs en bronze doré donnés par les évêques de la province. Des anciens de la paroisse portaient le tableau du maître-autel, donné en 1666, et

(1) Outre ce don, M. Casimir Mercier a légué à la Fabrique, en 1878, une somme de huit cents piastres.

chaque autre paroissien se disputait l'honneur de transporter une des nombreuses béquilles suspendues aux murs et aux corniches.

Contrairement à une croyance assez générale parmi les habitants de la paroisse, la sainte relique n'a pas encore déserté la nouvelle église pour retourner dans l'ancienne.

Contiguë à l'église, il y a une jolie sacristie de trente pieds carrés, dominée par un élégant petit clocher. L'étage principal sert, pendant l'hiver, pour la célébration des saints mystères et l'audition des confessions Au rez-de-chaussée, on reçoit les pèlerins qui veulent enregistrer leur nom et acheter quelque objet de piété.

LE NOUVEAU PRESBYTÈRE

La gravure laisse voir en ligne droite avec la nouvelle église, à peu près cent pieds plus au nord-est, la résidence des RR. PP. Rédemptoristes, commencée en septembre 1874, et terminée en juillet 1875.

C'est une maison spacieuse, qui mesure trente pieds sur trente-six. Trois pans de l'étage principal sont en brique blanche, et le rez-de-chaussée, dont la hauteur est de près de neuf pieds, est en pierre de rang.

Ce presbytère fut bénit solennellement le 26 juillet 1875, par Monseigneur l'archevêque de Québec, en présence de feu Son Excellence le lieutenant-gouverneur Caron et d'une quarantaine de membres du clergé.

CHAPITRE VII

L'HOSPICE DES RÉVÉRENDES SOEURS DE LA CHARITÉ

Pour couronner, en quelque sorte, les travaux entrepris dans les intérêts du pèlerinage, le curé de Sainte-Anne, M. Blouin, fit, en 1874, l'achat d'une maison située à proximité de l'église, et convenant parfaitement pour un hospice. C'est une jolie résidence flanquée de quatre tourelles, et que l'on aperçoit sur le versant de la côte, à demi cachée au sein d'un massif d'arbres. Elle fut construite par le Révérend M. Ranvoyzée, ancien curé de Sainte-Anne, qui en prit possession en 1837, et l'habita jusqu'à sa mort arrivée en janvier 1843. Ce château, avec ses dépendances, a coûté, dit-on, plus de quatre-vingt-dix mille francs. Après le décès de M. Ranvoyzée, cette propriété échut à son frère, M. le notaire Ranvoyzée, qui y résida pendant quelques années. Aujourd'hui, elle appartient aux bonnes Sœurs de la Charité.

Cinq religieuses y résident continuellement, et partagent leur temps entre l'instruction des jeunes filles et le soin des dames pèlerines qui viennent leur demander l'hospitalité. Rien de plus propice que ce lieu de silence et de prière, pour quelqu'un qui veut faire quelques jours de retraite. On y jouit de la tranquillité la plus parfaite, en sorte que l'on peut, à son aise, s'y occuper des intérêts de son âme.

CHAPITRE VIII

LA FONTAINE

Comme presque tous les lieux de pèlerinage, celui de Sainte-Anne de Beaupré possède une fontaine, dont l'eau, depuis quelques années surtout, a opéré une foule de guérisons merveilleuses.

Il nous à été impossible d'obtenir des informations permettant de constater l'époque précise à laquelle les pèlerins ont commencé à faire usage de cette eau, et si c'est à la suite de quelque fait merveilleux que cette confiance a commencé à se manifester. Le Révérend Messire C. Beaumont, que nous avons consulté sur ces questions, nous a répondu que cette fontaine, située au pied du coteau, en arrière de l'ancienne sacristie, a toujours existé, s'il faut en croire la tradition, mais qu'il n'en était nullement question lorsqu'il a quitté le vicariat de Sainte-Anne, en 1849. C'est seulement, dit-il, quelques années après mon départ de cette paroisse, que la confiance et la foi ont porté les pèlerins à faire usage de cette eau que l'on fit arriver, vers ce temps, au moyen d'une dalle, dans un réservoir placé à mi-chemin entre l'ancienne sacristie et le vieux presbytère.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette foi et cette confiance sont devenues générales, et ont été récompensées, en plus d'une circonstance, d'une manière signalée.

Ceux qui ont visité ce célèbre sanctuaire, ont dû remarquer des groupes de pèlerins stationnant en cet endroit presque à tous les instants du jour. Les uns sont des malades qui veulent boire de cette eau, laver leurs membres couverts de plaies, ou perclus par les infirmités ; les autres, des personnes qui, ne pouvant venir dans ce lieu de vénération qu'après un temps plus ou moins long, font provision de cette eau.

Non-seulement ceux qui retournent de leur pèlerinage ont soin d'en emporter avec eux, mais on voit souvent des voyageurs s'arrêter quelques instants pour en puiser.

Une foule de personnes nous ont assuré que c'est à cette eau qu'elles ont dû la guérison de différentes maladies déclarées incurables par les médecins. Chaque numéro des *Annales de Sainte-Anne*, pour ainsi dire, nous raconte quelque cure extraordinaire obtenue par son usage. Il n'y a rien en cela, au reste, qui doive étonner. Cette eau fait, pour ceux qui ont un degré de foi suffisant, les mêmes prodiges que les fontaines de Notre-Dame de Lourdes, de Lorette et de la Salette. Sans aucun doute, elle n'a pas par elle-même la puissance d'opérer ces cures merveilleuses, mais si Dieu veut s'en servir pour faire des prodiges, qui osera lui contester la puissance de le faire ?

L'ancien réservoir, un peu trop primitif, et sujet à divers inconvénients, a été remplacé en 1876, grâce à M. le curé Gauvreau, par un

plus convenable, que nous voyons en face du portail de la nouvelle église. La différence de niveau du terrain, de la source à la place publique devant l'église, a permis d'y faire un magnifique jet d'eau, bassin en pierre de taille, de huit pieds de diamètre. Les tiges horizontales, soudées sur l'axe vertical, sont encore nues, mais seront revêtues plus tard d'un monument surmonté d'une statue de sainte Anne.

A quelques pas de la source, il y a aussi un réservoir en pierre de taille destiné à recevoir une statue de la sainte.

---

face du
rence de
lace pu-
faire un
de taille,
horizon-
t encore
d'un mo-
te Anne.
aussi un
recevoir

CHAPITRE IX

LES PÈLERINAGES

Grâce aux efforts faits depuis une dizaine d'années principalement, pour propager le culte de sainte Anne, grâce aussi à la plus grande facilité des communications, les pèlerinages ont pris un développement très-considérable. On ne voit plus seulement, comme autrefois, des pèlerinages individuels, ou de quelque paroisse environnante, mais des légions de voyageurs venant de toutes les parties de la province. Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Lévis, Sorel, et un grand nombre de paroisses de ces différents districts, envoient de nombreuses députations invoquer et remercier la patronne du Bas-Canada. On accourt au plus renommé de ses sanctuaires, non-seulement de toutes les parties de la province, mais même de la république voisine.

Chaque année, au retour de la belle saison, le petit village de Sainte-Anne de Beaupré subit une métamorphose complète, et devient presque bruyant et animé comme une cité populeuse. Il y règne un va-et-vient perpétuel, car tous les jours arrivent dans ce lieu de bénédictions des essaims d'hommes et de femmes qui viennent remplacer ceux qui partent. Ils font le voyage à pied, en voiture, ou en bateau à vapeur.

Si c'est un pèlerinage organisé et par bateau à vapeur, on est alors témoin d'un spectacle qui peut difficilement toucher et élever l'âme davantage. Pendant qu'un certain nombre de pèlerins sont occupés durant le trajet à lire et à prier, d'autres sont agenouillés aux pieds de celui qui va leur rendre la vie de la grâce. De temps en temps, des chants en l'honneur de Marie et de sainte Anne éclatent sur toutes les lèvres et s'élèvent dans les airs. Arrrivés au débarcadère, ils se forment en procession et se mettent en marche, les bannières déployées au vent. Rendus dans le sanctuaire, ils entendent la sainte messe, s'agenouillent à la table sainte, vénèrent la relique et vont boire à la source. Ces pratiques de piété accomplies, ils se dispersent par groupes pour dîner et se reposer un peu. Puis, après s'être agenouillés une dernière fois aux pieds de la Bonne Sainte Anne, et avoir reçu une nouvelle benédiction, ils reprennent joyeux le chemin du retour. Ces concours, qui excitent l'admiration de ceux qui en sont témoins, ne sont cependant qu'une faible image de celui du 26 juillet. On ne compte pas seulement les pèlerins par centaines, ce jour-là, mais par milliers. C'est tout un peuple de huit à dix mille âmes qui vont rendre des hommages publics à la grande sainte et l'invoquer.

Nous aimons à insérer ici les impressions d'un pèlerin (1) dans une de ces circonstances :

(1) M. J.-C. Taché.

« Je voyais se dérouler devant moi tout ce qui s'est passé en cet endroit depuis le temps de nos ancêtres.

« Comme c'est touchant de voir, dans cette église, placée si paisiblement à l'ombre de cette belle côte de Beaupré, ces tableaux, ces bâtons, ces béquilles et ces autres objets, laissés là par les pèlerins de toutes les parties du pays, et suspendus aux murs, aux colonnes, aux corniches de cette maison de prière !

« Que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit, que de déchirements du cœur, sont venus dans cet endroit trouver un remède ou des consolations ! Quels souvenirs des maux de la terre, et quelles suaves pensées du ciel n'évoque pas l'aspect de ce modeste sanctuaire !

« Ne vous semble-t-il pas voir défiler devant vous la longue procession de ceux qui ont franchi, depuis deux siècles, le seuil de cette demeure de la Bonne Sainte Anne ? Ils sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre et par eau, à travers la neige, de dix, de vingt, de cent, de deux cents lieues !

« Voyez cette pauvre mère qui presse sur son sein son enfant malade ! Voyez cette fille qui conduit par la main sa mère aveugle ! ce père qui soutient son enfant infirme ! ce fils qui porte dans ses bras son père paralytique !

« Voyez cette femme qui vient demander le retour d'un père absent ! ce mari qui vient supplier la guérison d'une épouse depuis longtemps malade !

« Voyez ce pénitent qui s'avance pieds nus ! Voyez cet autre qui vient, de même, remercier Dieu d'une faveur signalée, obtenue par l'intercession de la patronne des affligés ; cette personne qui demande la paix pour sa maison ; cette autre, la fin des égarements d'un être, malgré tout, tendrement aimé !

« Voyez ce voyageur échappé d'un péril imminent, ce matelot sauvé du naufrage, ce milicien qui revient des combats : ne vous semble-t-il pas remarquer, sur leurs figures hâlées et leurs habits en désordre, la trace des orages, de l'eau de la mer et de la poudre ?

« Ils viennent de tous les points ; les uns soutenus ou portés sur des mains aimées, les autres seuls s'aidant de leurs jambes, courbés sous le poids des douleurs qu'ils portent.

« Les uns demandent, supplient ; les autres remercient ; les uns sont tristes, mais d'une tristesse résignée ; d'autres sont joyeux, mais d'une joie calme et recueillie.

« Ils passent sans cesse ; leur nombre est immense ; mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de clameuses lamentations, et ce concours de tant de joies n'a pas de bruyants éclats ! Ils sont par milliers ; mais ils seraient par millions, que la paix de cet asile ne serait point troublée ; car les seuls bruits qu'on entende dans le silence de ces lieux, sont le chant de pieux cantiques et le doux murmure de la prière. »

CHAPITRE X

RÉCIT DE QUELQUES GUÉRISONS ARRIVÉES PENDANT LES ANNÉES DERNIÈRES

Pour satisfaire la piété et fortifier la foi de ceux qui croient, comme pour convaincre ceux qui n'ont pas ce bonheur, nous consacrons ce dernier chapitre au récit de certaines guérisons merveilleuses, qui peuvent être attestées par une foule de témoins :

1.—En 1874, arrivait à Sainte-Anne une petite fille de Lévis, qui, depuis vingt et un mois, souffrait de plaies qui lui couvraient tout le corps. Elle ne pouvait reposer que sur des draps enduits d'une épaisse couche de saindoux, et telles étaient ses douleurs et sa faiblesse, qu'à peine pouvait-elle soulever hors du lit sa tête et ses mains. Quand la mère parla d'aller en pèlerinage avec son enfant, on lui dit qu'elle perdait la tête, et qu'elle ne ramènerait qu'un cadavre. Mais sa foi demeura inébranlable et sainte Anne l'en a récompensée. Le jour même que la petite malade fut transportée dans l'église, elle éprouva un mieux sensible.

Tous les jours, sa guérison fit des progrès rapides, et maintenant une chair nouvelle recouvre les larges plaies dont son corps était criblé.

2.—Le 28 juillet 1874, une fille de vingt-huit ans, nommée Flore Brulotte, de Saint-Joseph de Lévis, se rendait en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré pour être guérie d'une maladie que les médecins déclaraient incurable, une pulmonie très-avancée, accompagnée d'une extinction de voix à peu près complète.

Pendant la nuit qui suivit son arrivée, elle toussa d'une manière si déchirante et si continue, que les Sœurs de la Charité, chez qui elle logeait, regardaient comme impossible qu'elle fût capable de se rendre à l'église le lendemain matin. Cependant, la foi et le courage lui donnant des forces, elle put se lever et aller entendre la sainte messe. Elle eut aussi le bonheur de s'approcher de la sainte table et de recevoir le Dieu de tout secours. Au moment où le Saint des Saints descendait dans son cœur, elle éprouva, ainsi qu'elle le racontait ensuite, une sensation tout à fait extraordinaire ; il lui sembla, selon ses paroles, que quelque chose se dilatait dans sa poitrine. Aussitôt elle respira à pleins poumons, et elle recouvra la voix pour chanter les louanges de la Bonne Sainte Anne. Elle a continué jusqu'à aujourd'hui, 1879, à jouir d'une excellente santé.

3.—Vers le milieu de 1873, un jeune homme résidant à Hartford, Etats-Unis, vint en pèlerinage à Sainte-Anne du Nord, et fit au curé le récit suivant :

Vous voyez devant vous un homme qui arrive d'un grand voyage, puisqu'il a été à la porte de l'éternité. Les fièvres typhoïdes ont fait dans mon être un tel ravage qu'elles m'ont réduit en quelques jours à la dernière extrémité. Mon état devint tel que mon médecin et tous ceux qui me voyaient n'attendaient plus que la mort pour moi. Ma bonne mère, qui m'aime tendrement, ne pouvant supporter l'idée d'une séparation, se mit à demander à Dieu, par l'intercession de sainte Anne, mon rappel à la vie. Elle pria avec tant de ferveur et de confiance, en union avec tous nos autres parents, qu'elle attira les regards de sainte Anne sur moi, et que celle-ci obtint ce que les moyens humains étaient impuissants à produire : une complète guérison. L'assistance du Ciel fut si prompte que je n'eus pas de convalescence et que je passai de l'extrême danger à la santé.

4.—Une jeune femme fut, un jour, prise d'un chancre. En peu de temps la maladie fit de tels progrès, que les médecins ordonnèrent l'amputation. L'opération parut avoir détruit le mal, mais après quelque temps il reparut de nouveau.

La malade, plaçant toute sa confiance en la Bonne Sainte Anne, promet de faire un pèlerinage au sanctuaire de Beaupré si elle obtient sa guérison. De ce jour, la maladie diminua

graduellement, et lorsque, le 18 juillet 1876, la malade fit le pèlerinage promis, elle était complétement guérie.

5.—Le 30 septembre 1874, nous avons été nous-même témoin d'une guérison des plus extraordinaires.

Une jeune fille de Sainte-Croix, du nom de Caroline Lemay, incapable de marcher depuis plusieurs années, était arrivée à Sainte-Anne la veille. Etendue sur un lit et presque incapable de se remuer, décharnée comme un squelette, nous entendîmes plusieurs personnes s'entre-dire : « La Bonne Sainte Anne aura une rude tâche à faire demain, si elle veut que cette malade se serve des habits qu'elle a apportés avec elle. » Certaine, en effet, de sa guérison, tant sa foi était grande, cette courageuse fille avait apporté elle tous les habillements nécessaires etourner.

Le lendemain, elle se f sporter à l'église, entendit la première messe qui fut dite par le Révérend M. Bochet. M. le curé Blouin la fit communier, lui fit vénérer la relique, et immédiatement elle éprouva un mieux considérable. Je commençai ensuite la seconde messe, et après l'élévation elle sortit de son lit. Lorsque la messe fut terminée, elle fit plusieurs fois le tour de l'église, mangea et but comme une personne qui vient de prendre un excellent

exercice. Quelques jours plus tard, elle était assez forte pour parcourir à pied le long quai auquel accoste le bateau.

Nous pourrions prolonger, presque à l'infini, le récit des guérisons merveilleuses obtenues par l'intercession de sainte Anne ; mais nous croyons que ces faits suffisent amplement pour démontrer sa puissance et son amour. Que notre confiance en elle soit donc sans bornes comme sa puissance ! Que notre vénération égale son amour pour nous ! Favorisons, autant que nous en sommes capables, le culte de celle que l'on appelle avec tant de droit, la consolatrice des affligés, le trésor de toutes les grâces, la santé des malades et le refuge des pécheurs. Recourons, chaque fois que nous sommes dans quelque circonstance difficile, à l'intercession de sainte Anne, patronne de notre province. Les hommages que nous lui rendrons ne peuvent manquer d'être agréables à Jésus et à Marie.

APPENDICE

Nous avons cru devoir donner une liste de tous les prêtres qui, comme missionnaires, curés, desservants, ou vicaires, ont, jusqu'à aujourd'hui, exercé le saint ministère dans la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré. La vie de plusieurs d'entre eux est si intimement liée au pèlerinage, leurs noms ont si souvent occasion d'être rappelés, que nous avons cru intéresser en donnant, avec quelques détails biographiques, une liste complète de ces hommes qui ont travaillé à faire connaître et aimer la Bonne Sainte Anne.

Deux autres listes, l'une faisant connaître les reliques du maître-autel de l'église de Sainte-Anne, et l'autre le sujet des tableaux donnés à différentes époques, suivies du règlement des évêques pour régulariser les pèlerinages, termineront ces notes historiques.

N. B.—La plupart des détails biographiques que nous donnons ont été puisés dans le *Répertoire du Clergé*, par l'abbé Tanguay.

Liste des Missionnaires, Curés, Desservants et Vicaires de Sainte-Anne de Beaupré, depuis le commencement de la paroisse jusqu'à nos jours.

1657.—Le R. P. André Richard, S. J.

Arrivé à Québec en 1635, il se rendit l'année suivante à Sainte-Anne du Cap-Breton. En 1643, il fit la mission de l'île de Miscou, et faillit trouver la mort dans ce voyage. Il repassa en France en 1662, revint au Canada en 1669, et se rendit à la résidence des Trois-Rivières, dont il devint supérieur en 1674. Il décéda le 15 décembre 1696.

1661.—Le R. P. François Lemercier, S. J.

Il fut occupé aux missions huronnes depuis 1635, date de son arrivée au Canada, jusqu'à 1653. De 1656 à 1670, il fut supérieur des missions. Il laissa Québec en 1685 pour les Antilles, où il est mort.

De 1660 à 1684.—M. François Morel, prêtre du Séminaire de Québec.

Ce fut lui qui commença la construction de la deuxième église, à l'endroit même où est aujourd'hui la chapelle des processions. Il est mort le 23 novembre 1687, à l'âge de cinquante et un ans, et a été inhumé dans la basilique de Québec, dont il était un des chanoines.

De 1669 à 1670.—M. Nicolas Goblet.

Arrivé au Canada en août 1668, il repassa en France le 6 octobre 1680.

De 1670 à 1679.—M. Fillon, prêtre du Séminaire de Québec, et natif du diocèse d'Autun, en Bourgogne.

Ce digne prêtre termina, en 1676, la construction de la deuxième église, commencée par M. Morel. Il se noya le 6 juillet 1679, à l'âge de cinquante ans, en revenant en canot de la Baie Saint-Paul. L'embarcation qu'il montait avec plusieurs personnes ayant chaviré, il se mit à opérer le sauvetage de ses compagnons de voyage. Comme il conduisait le dernier passager à terre, une lame le jeta avec violence sur les roches et lui donna la mort. Son corps fut retrouvé par une fille de la Petite-Rivière, du nom de Bouchard. Elle le garda enseveli dans un cercueil d'écorce de bouleau, planta une croix auprès, et, quelques jours plus tard, le transporta des Caps à Sainte-Anne, en le laissant flotter à la remorque de son canot. Le 13 juillet au soir, elle arriva à Sainte-Anne, et le corps de M. Fillon fut inhumé le jour même avec une superbe croix d'or, dit la tradition. La fille Bouchard entra plus tard chez les Sœurs de la Congrégation, à Montréal, et porta en religion le nom de Sœur Saint-Paul.

1670.—M. P. de Caumont.

Il mourut à Québec le 16 février 1694, à l'âge de soixante et quatre ans, après vingt-cinq ans de séjour en Canada.

1672.—M. J. du Doyt.

Arrivé à Québec en 1662, il desservit la côte Beaupré pendant plusieurs années, devint grand-vicaire de Monseigneur de Laval en 1671, et passa en France, plus tard, pour y obtenir le renouvellement des défenses concernant la traite de l'eau-de-vie. Il mourut à Paris en 1688.

1676.—Le R. P. Zénobe Mambré, Récollet.

Venu au Canada en 1675, il fut tué, douze ans après, le 20 juillet 1687, au fort Saint-Louis, dans le golfe du Mexique.

1677.—M. J. G. de Brullon.

Natif de Saint-Laurent, évêché d'Angers, il fut ordonné à Québec le 22 décembre 1675, et desservit différentes paroisses jusqu'à 1693, époque à laquelle il fut nommé curé du Château-Richer. Il mourut en 1726.

1678 à 1702.—M. Louis Soumande.

Né à Québec, en 1652, il fut ordonné en 1677, et mourut chanoine avant 1708. Il a fondé des pensions au Séminaire de Québec.

1678 à 1702.—M. G. Gauthier.

1685 à 1693.—M. G. Morin.

Né à Québec en 1642, il fut ordonné le 29 septembre 1665, et après avoir été secrétaire de Monseigneur de Laval, il fut missionnaire et curé dans différentes paroisses. M. Morin fut le premier prêtre canadien. Il est mort à l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1702, à l'âge de soixante ans, et a été inhumé dans la basilique de Québec.

1681 à 1685.—M. Paul Gagnon.

Né à Québec le 5 septembre 1649, et ordonné le 21 décembre 1677, il fit des missions en plusieurs endroits de la côte nord, en bas de Québec, et desservit quelque temps Charlesbourg et Sainte-Anne de Beaupré. Il fut le premier curé résidant de la Baie Saint-Paul, où il demeura jusqu'au 1er novembre 1701. Il se noya à Saint-Joachim, et fut inhumé à Sainte-Anne de Beaupré le 16 mai 1702.

1683.—M. des Maizerets.

Quelques actes dans les registres portent sa signature. Il vint au Canada en 1663 avec Monseigneur de Laval. Il avait été ordonné prêtre en 1662. Il mourut au Séminaire en 1721, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et fut inhumé dans la basilique de Québec.

1693 à 1698.—M. D'HERBÉRY.

Comme il a été dit ailleurs, ce fut lui qui fit agrandir la deuxième chapelle en 1694, et faire le clocher la même année. Il est mort en 1727, après trente-huit ans de sacerdoce.

1698 à 1702.—M. N.-M. BOUCHER.

Il était fils de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Né à Boucherville en 1672, il est mort curé de Saint-Jean (I. O.), à l'Hôtel-Dieu, après trente-sept ans de prêtrise.

1699 à 1700.—M. FRS-M. LEVEYER.

Il signait toujours : « Prêtre indigne. » Venu au Canada en 1698, il retourna en France en 1719.

1702 à 1728.—M. ANT. CHABOT, natif de Saint-Laurent, I. O.

Il fut le premier curé résidant de Sainte-Anne. Il a acquis la plus grande partie du terrain de la Fabrique, et légué le verger aux curés qui se succéderaient à Sainte-Anne, moyennant dix-huit messes de fondation par année. Il fit faire le rétable de l'église en 1703, et présida, la même année, à la construction du presbytère, que nous voyons encore au nord du chemin royal.

M. Chabot chanta sa première messe à Sainte-Anne le 1er novembre 1702. C'était la

première fois dans le pays qu'un nouveau prêtre célébrait sa première messe dans une paroisse de la campagne. Il est mort le 17 février 1728, à l'âge de quarante-neuf ans, et a été inhumé dans l'église de Sainte-Anne.

1728.—M. J. Leberre.

Ordonné en 1723, il desservit le Cap Saint-Ignace de 1724 à 1728. Nommé curé de Sainte-Anne immédiatement après, il se noya le 11 octobre de la même année.

1729 à 1733.—M. Z.-J. De Pierre.

Venu au Canada en 1729, il repartit en 1739.

1730 à 1731.—M. Louis Maufils.

Décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1743, à l'âge de quarante-six ans, après vingt-deux ans de sacerdoce ; il fut inhumé dans la basilique de Québec.

1731.—M. L.-F. Soupiran.

Né à Québec en 1706, il mourut le 8 juillet 1745.

1733 à 1734.—M. P. de Gannes-Falaise.

Il quitta le Canada en 1743, après avoir été curé de Boucherville et de Sainte-Anne de Beaupré.

1734 à 1741.—M. J. Navières.

Il vint au Canada en 1733, et mourut le 3 septembre 1741.

1740 à 1741.—M. J.-Bte Maurice, S. J.

Il vint au Canada en 1733, et fit en 1740 les missions de la côte nord, de Québec à Chicoutimi. Il mourut à Tadoussac le 20 mars 1746, âgé de quarante-deux ans.

1740 à 1741.—M. J.-L. Guyon-Fresnay.

Né à Québec en 1703, fut ordonné en 1731, et quitta le Canada en 1745.

1740 à 1741.—Le R. P. Ant. Vernel, Récollet.

1740 à 1741.—M. J. Portneuf.

En 1759, M. J. Portneuf, curé de Saint-Joachim, s'étant mis à la tête de ses paroissiens, pour résister aux hostilités des Anglais qui mettaient tout à feu et à sang, fut massacré le 23 août. Il fut inhumé, sans cercueil, à Sainte-Anne de Beaupré, le 26 du même mois. Sept de ses paroissiens furent tués en cette circonstance, et l'église de Saint-Joachim incendiée.

1740 à 1741.—M. P. Poulin.

1741 à 1749.—M. D. deVoble.

Arrivé en 1741, il fut nommé immédiatement curé de Sainte-Anne ; en 1749, de l'Ange-Gardien, et en 1758, de Saint-Jean (I. O.), où il est mort en 1765.

1749 à 1755.—M. P. St-Onge.

Ordonné en 1745, nommé en 1747 vicaire à Beaumont, et en 1749 curé de Sainte-Anne. Il fut créé, plus tard, chanoine et vicaire-général. Il mourut aux Trois-Rivières, le 22 septembre 1795, à l'âge de soixante et quatorze ans et demi.

1755 à 1757.—M. de Thiersant.

Il retourna en France en 1758.

1757 à 1758.—M. P.-J. Vizien.

Il repassa en France en 1799, après quarante-cinq ans de séjour au Canada.

1758 à 1766.—M. P.-C. Parent.

Né en 1733, il fut successivement curé de Sainte-Anne, de Beaumont et des Ecureuils. Il mourut à Nataskouan, le 7 avril 1784.

1766 à 1767.—Point de curé.

1767 à 1777.—M. R.-P. Hubert.

Né en 1744, ordonné en 1767, M. Hubert est mort au Château-Richer en 1797. Il était frère de l'évêque du même nom.

1767 à 1786.—M. J. Derome.

Après avoir été curé de Sainte-Anne et de l'Ange-Gardien, il est mort curé de Charlesbourg, en 1808, âgé de cinquante-cinq ans.

1786 à 1802.—M. F.-B. Gaillard.

Né à Montréal en 1762, ordonné en 1786, il est mort à Saint-Charles en 1817, âgé de cinquante-quatre ans.

M. Gaillard a laissé une foule de notes précieuses dans les registres de la paroisse de Sainte-Anne.

1802 à 1804.—M. C. Genest.

Né à Saint-Jean (I. O.), en 1761, et ordonné en 1787, il est décédé dans sa paroisse natale, en 1827, âgé de soixante et six ans.

1804 à 1805.—M. Ant. Bédard.

Né à Québec en 1771, ordonné en 1795, il professa la philosophie au Séminaire de Québec, et devint successivement missionnaire à Richibouctou, curé de Sainte-Anne, de Saint-Ambroise, de Saint-Thomas et de Charlesbourg, où il décéda en 1837 à l'âge de soixante et six ans.

1805 à 1837.—M. Frs-J. Ranvoyzée.

Né à Québec en 1772, ordonné en 1797, il est mort et a été inhumé à Sainte-Anne en janvier 1843. Il a bâti la maison transformée aujourd'hui en hospice.

1837 à 1841.—M. J.-B.-A. Ferland.

Né à Montréal en 1805, et ordonné en 1828, il exerça le ministère jusqu'en 1841. A cette époque, il entra au séminaire de Nicolet, et en 1850 à l'archevêché de Québec, où il est mort en 1865, âgé de cinquante-neuf ans.

1841 à 1843.—M. J. Bonenfant.

Né à Québec en 1812, et ordonné en 1837 En quittant Sainte-Anne, il fut nommé curé à Berthier, comté de Montmagny, où il est encore aujourd'hui.

1843 à 1849.—M. B. Desrochers.

Après avoir exercé le ministère depuis 1828, il fut forcé de se retirer en 1849, par cause de cécité. Il demeure aujourd'hui à Sainte-Croix, comté de Lotbinière.

1843 à 1844.—M. Tourigny, vicaire.

1844 à 1849.—M. C. Beaumont, vicaire.

Né à Charlesbourg, en 1820, il fut ordonné en 1844. Il est retiré du ministère depuis

quelques années, et demeure aujourd'hui à l'Ange-Gardien.

1849 à 1867.—M. P. Gariépy.

Né en 1809, il est mort et a été inhumé à Sainte-Anne en 1867, à l'âge de cinquante-huit ans, après trente-deux ans de sacerdoce.

En 1867, MM. Richardson, aujourd'hui curé de Saint-Gilles ; P. Dassylva, curé de Sainte-Emélie de Lotbinière ; André Audet, curé de Sainte-Adélaïde de Pabos ; George Beaulieu, curé de Sainte-Louise ; et A.-A. Marcoux, mort à Beauport il y a quelques années, desservent la paroisse pendant trois mois.

1867 à 1871.—M. Bourret, aujourd'hui curé de Saint-Isidore.

1871 à 1875.—M. J.-B. Blouin.

C'est à lui que revient le mérite d'avoir fait voter par les paroissiens de Sainte-Anne la somme de seize mille piastres pour la construction de la nouvelle église et du presbytère. Il a réussi aussi, au moyen de billets d'affiliation, à se procurer les ressources nécessaires pour continuer les travaux commencés. A son départ de la paroisse, le presbytère était terminé, et l'extérieur de la nouvelle église l'était presque complétement. Il est le fondateur de l'hospice confié aux Sœurs de la Charité.

Homme de sacrifice, d'énergie et de dévouement, il a su donner un élan considérable au pèlerinage.

1875.—M. N. Laliberté, aujourd'hui curé de Saint-Michel de Bellechasse, dessert la paroisse pendant trois semaines.

1874 à 1875.—M. D. Gosselin, vicaire.

1875 à 1878.—M. A. Gauvreau.—Maintenant curé de Saint-Romuald.

Le Révérend M. Gauvreau a fait terminer presque complétement l'extérieur de la nouvelle église, l'intérieur de la sacristie, et construire les dépendances avoisinant le presbytère.

Il a fait bâtir en 1876 une chapelle-école, de quarante pieds sur vingt-cinq, pour les trente-huit familles qui habitent les trois petites concessions appelées les Sept-Crans, et situées en arrière de la profondeur que mesurent les terres du premier rang de la paroisse. La bénédiction de cette chapelle eut lieu le 1er septembre, et la sainte messe y fut célébrée ce jour-là pour la première fois. Grâce au zèle et à la charité de M. Gauvreau, ce petit peuple a maintenant l'avantage d'entendre la messe et la parole de Dieu une fois par mois.

C'est lui aussi qui a mis à exécution l'heureuse idée de bâtir la chapelle des processions que nous voyons au nord du chemin. La béné-

diction en a été faite le 2 octobre 1878, et le curé y célébra ensuite la sainte messe pour la première fois. Destinée à perpétuer le souvenir de l'ancienne église, cette chapelle est bâtie dans le même style et avec les mêmes matériaux. Elle est couronnée par l'ancien clocher, et nous sommes certain que les pèlerins qui ont l'habitude de visiter chaque année le sanctuaire de Sainte-Anne, aimeront autant que les paroissiens à entendre retentir dans les airs le son de l'ancienne cloche. Elle devra être décorée à l'intérieur dans le même genre et avec les mêmes matériaux que l'ancienne.

Cette chapelle sera aussi d'une grande utilité pour les prières du carême, les exercices des mois de Marie, du S.-C. de Jésus, de Sainte-Anne et pour les catéchismes. Située sur une éminence, elle pourra servir dans les pèlerinages où le concours des fidèles est très-considérable, car on peut facilement, de la place publique, entendre la sainte messe qui y sera dite. On a voulu, en tout cela, imiter, autant que possible, l'autel de la *Scala Sancta* de Sainte-Anne d'Auray.

M. Pérusse, vicaire trois mois en 1876.

M. L. Mayrand, vicaire, d'octobre 1876 à juin 1878.

M. E. Lamontagne, vicaire, de juin 1877 à octobre 1877.

MM. W. Couture et E. Laliberté, vicaires, de juin 1878 à octobre 1878.

En octobre 1878, M. W. Couture est chargé de la paroisse comme desservant jusqu'à la fin de novembre. Depuis cette époque, la cure de Sainte-Anne de Beaupré est confiée aux RR. PP. Rédemptoristes.

Liste des Reliques que renferme le Maître-Autel du Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

1° Gradin supérieur, côté de l'Evangile, en comptant de la custode :
Relique (*a*) S^{ti} Deodati, (*b*) S^{ti} Benedicti, (*c*) S^{ti} Deodati, (*d*) S^{ti} Valentini, martyrum.

2° Gradin inférieur, côté de l'Evangile, en comptant de la custode :
Relique (*a*) S^{ti} Restituti, (*b*) Sti Cæsarii, martyrum.

3° Gradin supérieur, côté de l'Epître, en comptant de la custode :
Relique (*a*) S^{ti} Remigii, episcopi, (*b*) S^{tæ} Eulaliæ, virginis et martyris.

4° Gradin inférieur, côté de l'Epître, en comptant de la custode :
Relique (*a*) S^{ti} Amantis, (*b*) S^{ti} Pontiani, (*c*) S^{ti} Amantis, martyrum.

N. B.—Il y a dans les archives de la paroisse de Sainte-Anne une copie des authentiques des reliques du maître-autel. Elle a été obtenue du Séminaire de Québec par M. le curé Gauvreau.

Outre les deux reliques de sainte Anne dont il a déjà été question, et celles dont nous venons de donner la liste, la paroisse de Sainte-Anne possède une relique de saint François Xavier, avec authentique, donnée en 1852 par M. le grand-vicaire Mailloux.

Liste des Tableaux donnés à différentes époques au Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

1° Tableau du maître-autel : sainte Anne et la sainte Vierge, un pèlerin et une pèlerine ; au-dessus de ces personnages, apparaît le Père Eternel.

2° Les deux tableaux des chapelles latérales : la sainte Vierge et saint Joachim.

3° Saint Louis, roi de France.

4° Un vaisseau du roi, le *Héros,* sur le point de sombrer.

5° Le père Pierre, et l'équipage du vaisseau le *Saint-Esprit*, faisant un vœu à sainte Anne.

6° Le vaisseau de M. Royer, entouré par les glaces, et sauvé par l'intercession de sainte Anne.

7° Le vaisseau de Louis Cyprat, qui fit naufrage en 1706.

8° Un vaisseau faisant naufrage. L'équipage fait un vœu à sainte Anne et saint Antoine de Padoue.

9° L'équipage du vaisseau de M. Gaulin et un Récollet priant avec la plus grande ferveur.

10° Le vaisseau de M. Juing, marchand de Québec, poursuivi par trois vaisseaux hollandais.

11° Sainte Anne et la sainte Vierge, au pied desquelles est agenouillée Mademoiselle de Bécancour, des Trois-Rivières, devenue plus tard Sœur de la Sainte-Trinité aux Ursulines de Québec.

12° Madame Riverin, de Québec, avec ses quatre enfants.

13° Un nommé Dorval, blessé par la chute d'un arbre, et qui fut guéri par l'intercession de sainte Anne.

14° Un naufrage peint sur bois, tableau horriblement mal fait.

15° Le navire *Le Saint-François de Canada*, commandé par Pierre Astaritz, et complétement démâté le 29 septembre 1832.

N. B.—Il est à peine nécessaire de dire que la plupart de ces tableaux sont conservés, non pas comme étant des chefs-d'œuvre, mais à titre d'*ex-voto*.

ORGANISATION DES PÈLERINAGES

DANS TOUTE LA

Province Ecclésiastique de Québec

1° Il faut avant tout que le curé ou autre prêtre qui veut organiser un pèlerinage, en demande par écrit la permission à l'évêque du lieu d'où doit partir le pèlerinage, le but de l'emploi qui sera fait du profit net, le jour du départ et celui du retour, le mode de transport.

2° Les pèlerinages organisés sans la permission de l'évêque sont défendus.

3° Une fois la permission obtenue, le chef du pèlerinage devra avertir le curé ou le recteur de l'église à visiter, lui faisant connaître le jour et l'heure probable de l'arrivée et du départ, le nombre probable des pèlerins et le mode de transport, ainsi que la permission obtenue de l'ordinaire des pèlerins. Cet avis doit être donné assez tôt pour que le curé ou recteur ait le temps de répondre qu'il n'y a pas d'obstacles.

4° Autant que possible, les pèlerinages de-

vraient avoir lieu un autre jour que le dimanche.

5° En vertu du présent règlement et à moins d'une défense spéciale faite par l'ordinaire d'un des diocèses de cette province pour ce qui concerne son diocèse, le prêtre qui est chef du pèlerinage et qui a obtenu la permission écrite de son ordinaire, peut inviter à l'accompagner tout prêtre approuvé, et lui communiquer juridiction de prêcher et de confesser en allant et revenant et dans le lieu même du pèlerinage; ils pourront alors absoudre de tous les cas réservés soit au Souverain-Pontife, soit à l'ordinaire, et même du parjure, sauf les cas de la bulle *Sacramentum pœnitentiæ*, de Benoît XIV. Ces pouvoirs peuvent être exercés même dans le cas où l'on traverse un autre diocèse de la province et où le terme du pèlerinage est aussi dans un autre diocèse de la province. [MM. les curés auront soin de ne pas laisser vacantes plusieurs paroisses voisines.] (1)

7° Le profit total de la quête faite dans l'église, ou dans les alentours, appartient à l'église du pèlerinage.

8° Quand le pèlerinage est organisé pour le profit d'une autre bonne œuvre, la moitié au moins du profit doit être laissée a l'église du pèlerinage.

9° En arrivant au lieu du pèlerinage, le chef devra présenter et laisser au curé ou au recteur

(1) Nous avons omis la disposition sixième qui ne regarde que les prêtres.

de l'église la permission écrite donnée par l'évêque du lieu d'où le pèlerinage est parti.

Québec, 9 octobre 1877.

† E.-A., Archevêque de Québec,
† L.-F., Evêque des Trois-Rivières,
† Jean, Evêque de S.-G. de Rimouski,
† Edouard-Chs, Evêque de Montréal,
† Antoine, Evêque de Sherbrooke,
† J.-Thomas, Evêque d'Ottawa,
† L.-Z., Evêque de Saint-Hyacinthe.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

PRIÈRES EN L'HONNEUR DE SAINTE ANNE

MESSE—VÊPRES

PRIÈRES POUR UNE NEUVAINE

LE CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC.

Bienheureuse sainte Anne, priez pour nous.

DEUXIÈME PARTIE

Conseils et Avis aux Pèlerins

Nous n'avons pas l'intention d'énumérer ici tous les excellents résultats pratiques d'un bon pèlerinage. Les milliers de fidèles qui accourent, chaque année, vers le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré pour y vénérer celle qui manifeste en ce lieu sa puissance et sa bonté, sont la preuve que les avantages en sont parfaitement compris. Il est plus nécessaire, croyons-nous, de parler des dispositions de tout bon pèlerin, et de ce qu'il doit faire pour rendre son pèlerinage fructueux. Nous nous permettrons seulement de rappeler brièvement que tout pèlerinage pieux est une profession publique de foi, une œuvre satisfactoire, car il y a toujours quelque sacrifice à s'imposer pour le faire, fournit l'occasion de gagner de nombreuses indulgences, et d'obtenir assez souvent les faveurs les plus signalées.

Quelles doivent donc être les dispositions d'un véritable pèlerin, et quels actes de religion doit-il accomplir ? Ses dispositions doivent être d'honorer sainte Anne, de la remercier de ses bienfaits, et de solliciter sa protection pour

quelque nouvelle faveur spirituelle ou temporelle.

Pour ce qui est des actes de religion, voici les recommandations à suivre et la série des pratiques de piété qui, autant que les circonstances et le temps le permettront, doivent occuper tout bon pèlerin :

1° Observer le silence et le recueillement durant le cours du voyage, et invoquer souvent sainte Anne par les oraisons jaculatoires suivantes :

« Jésus, Marie, Joseph, Joachim et Anne, secourez-nous. »

« O bienheureuse Anne, vous êtes digne de toute vénération. »

« Heureuses les entrailles qui ont porté la Reine du Ciel. »

« Je vous félicite d'avoir été la mère de la Mère de Dieu. »

2° En entrant dans l'église, adorer, pendant quelques instants, Jésus-Christ présent dans l'auguste Sacrement de nos autels, et réciter ensuite : la « Salutation à sainte Anne ; » les « prières pour lui recommander quelque affaire, ou un malade, » suivant le cas ; le « Souvenez-vous, » ainsi que les « Litanies de sainte Anne. »

3° Préparer sa confession et mettre ordre aux affaires de sa conscience, si cet acte important n'a pas été accompli avant le départ. Il est facile de comprendre que quiconque veut que ses prières soient un encens d'agréable odeur, doit de toute nécessité purifier son

âme de toute souillure, afin que rien n'empêche Dieu de jeter sur lui un regard favorable.

4° Entendre la messe et faire la sainte communion tous les jours, si on a la permission de son confesseur. Ces deux exercices de piété sont certainement un des meilleurs moyens pour se rendre agréable à Dieu et en obtenir quelque grâce ou quelque faveur. Il est remarquable que la plupart des guérisons miraculeuses, ou faveurs de tout autre genre, ont été obtenues pendant le saint sacrifice de la messe, ou immédiatement après une bonne communion.

5° Vénérer avec confiance et dévotion les reliques de sainte Anne.

6° Dire la prière : « O bon et très-doux Jésus, » qui porte indulgence plénière, faire un acte de consécration à sainte Anne, et réciter lentement le *Te Deum* ou le *Magnificat*.

7° Si, ces exercices pieux accomplis, il reste encore quelque temps libre, il n'est rien de mieux que de le passer dans l'église et de le consacrer à la récitation du chapelet de la sainte Vierge, et à l'exercice du chemin de la croix.

PRIÈRES À SAINTE ANNE

Salutation à sainte Anne

Je vous salue, ô glorieuse sainte Anne, mère auguste de la Mère de Dieu, vous avez été bénie par le Seigneur, et la très-sainte Vierge Marie, le fruit de vos entrailles, est aussi béni, ainsi que Jésus-Christ, le fruit sacré de son sein virginal. O grande sainte Anne, mère de la Mère de miséricorde, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de la mort.— Ainsi soit-il.

Prière à sainte Anne pour lui recommander quelque affaire

Glorieuse sainte Anne, pleine de bonté pour tous ceux qui vous invoquent, pleine de compassion pour tous ceux qui souffrent, me trouvant accablé d'inquiétudes et de peines, je me jette à vos pieds, vous suppliant humblement de prendre sous votre conduite l'affaire qui m'occupe. Je vous la recommande instamment, et vous prie de la représenter à la très-sainte Vierge, et par elle à Notre-Seigneur

Jésus-Christ, pour m'obtenir le succès que je désire. Intercédez, je vous en conjure, jusqu'à ce que ma demande me soit accordée. Obtenez-moi par-dessus tout, glorieuse sainte, de voir un jour Dieu face à face, pour le louer, le bénir et l'aimer avec vous.—Ainsi soit-il.

Prière à sainte Anne pour lui recommander un malade

O vous, sainte Anne ! si justement appelée la mère des infirmes, la guérison de ceux qui sont dans la langueur, jetez un regard de bonté sur le malade qui m'intéresse ; adoucissez ses maux ; faites-les lui sanctifier par la patience et par une entière soumission à la divine volonté ; daignez enfin lui obtenir la santé. Mais ce que je vous demande surtout pour lui, miséricordieuse sainte Anne, c'est plutôt le salut de l'âme que celui du corps, bien convaincu que cette vie passagère ne nous est donnée que pour nous en assurer une meilleure, que nous ne pouvons obtenir sans les grâces de Dieu ; je les implore avec instance pour lui et pour moi, ces grâces, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'intercession de Marie Immaculée, et par votre médiation si puissante, ô bonne sainte Anne.—Ainsi soit-il.

Souvenez-vous à sainte Anne

Souvenez-vous, ô sainte Anne, vous dont le nom signifie grâce et miséricorde, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance ou réclamé votre secours, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, j'ai recours à vous, bonne et tendre mère ; je me réfugie à vos pieds, et, tout pécheur que je suis, j'ose paraître devant vous gémissant sous le poids de mes péchés. Ne méprisez pas mes prières, ô sainte mère de l'immaculée Vierge Marie, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer.—Ainsi soit-il.

Litanies de sainte Anne

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Dieu, Père céleste, ayez pitié de nous.
Dieu, Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié.
Dieu, Esprit-Saint, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité, un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Anne, priez pour nous.
Sainte Anne, mère de la Vierge Marie, priez pour nous.

Sainte Anne, épouse de Joachim,
Sainte Anne, belle-mère de Joseph,
Sainte Anne, arbre excellent,
Sainte Anne, vigne féconde,
Sainte Anne, issue du sang des rois,
Sainte Anne, arche d'alliance,
Sainte Anne, fille des patriarches,
Sainte Anne, gloire des saints et des saintes,
Sainte Anne, nuée féconde,
Sainte Anne, nuée brillante,
Sainte Anne, vase rempli de bénédictions,
Sainte Anne, miroir d'obéissance,
Sainte Anne, miroir de patience,
Sainte Anne, miroir de dévotion,
Sainte Anne, asile des coupables,
Sainte Anne, délivrance des captifs,
Sainte Anne, consolation des époux,
Sainte Anne, appui des veuves,
Sainte Anne, mère des vierges,
Sainte Anne, port de salut pour les navigateurs,
Sainte Anne, guide des voyageurs,
Sainte Anne, remède des infirmes,
Sainte Anne, santé des malades,
Sainte Anne, lumière des aveugles,
Sainte Anne, langue des muets,
Sainte Anne, oreille des sourds,
Sainte Anne, joie des affligés,
} Priez pour nous.

Sainte Anne, pleine de tendresse pour tous ceux qui vous invoquent, intercédez pour nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.

V. Priez pour nous, sainte Anne,

R. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

PRIONS.

O Dieu, qui avez daigné conférer à la bienheureuse Anne, votre grâce, afin qu'elle méritât de donner le jour à la mère de votre Fils unique, accordez-nous, dans votre bonté, d'être aidés auprès de vous du patronage de celle dont nous célébrons la mémoire, par le même Notre-Seigneur Jésus-Christ.—Ainsi soit-il.

CONFESSION

Prière pour demander à Dieu de bien connaître les péchés dont on est coupable

Esprit-Saint, daignez me communiquer un rayon de votre intelligence, pour que rien n'échappe à la recherche que je vais faire de mes péchés. Montrez-les-moi aussi distinctement que je les connaîtrai, quand il me faudra paraître devant vous pour être jugé. Faites-moi connaître le nombre et la malice de mes fautes, et faites que je les déteste, et que je les confesse, avec la plus grande sincérité, à celui qui tient ici-bas votre place. Je vous demande cette grâce, par les mérites de Jésus-Christ, mon Sauveur, par l'intercession de la sainte Vierge, de mon saint ange gardien, de mon saint patron, et de tous les saints.

Acte de contrition, après l'examen de conscience

Laissez-vous toucher, ô mon Dieu, par les regrets d'un cœur véritablement contrit, et regrettant ses fautes, plus à cause du déplaisir

que vous en avez reçu, que pour la punition qu'elles ont méritée, car, doit-il être une plus grande peine que celle d'avoir déplu à un Dieu infiniment bon et digne d'être infiniment aimé ? Je sais qu'il n'est rien de plus terrible que de tomber entre les mains du Dieu de toute justice, mais je suis encore plus pénétré de la crainte de vous perdre, que de la rigueur de vos châtiments. Oh ! si mes regrets pouvaient égaler mes fautes ! Mettez dans mon cœur, ô mon Dieu, une goutte de cette mer d'amertume dont votre âme fut inondée dans le jardin des Olives. Que je sois triste de mon péché jusqu'à la mort ! Pardonnez-moi, ô mon Dieu, tout le mal que j'ai commis et fait commettre, tous les péchés que je connais et que je ne connais pas. Je les déteste, et je voudrais réparer, au prix de ce que j'ai de plus cher, le malheur de vous avoir offensé. Je veux graver votre sainte loi dans mon cœur, et rien, je l'espère, ne sera plus capable de me faire démentir de la ferme résolution où je suis de vous servir avec fidélité.

Prière après la confession

Je ne suis plus votre ennemi, ô mon Dieu ! vous m'avez pardonné ; par la vertu du sacrement de pénitence vous avez effacé mes péchés ; vous m'avez reçu en grâce, ô mon Dieu ! soyez

à jamais béni de vos miséricordes ! Pénétré de reconnaissance, je promets de vous aimer et de vous servir désormais de tout mon cœur. Mais je ne puis rien sans vous : conservez-moi donc, par votre grâce, dans cette sainte résolution, et accordez-moi le don de persévérance dans votre service.

Tableau des Indulgences qui peuvent être gagnées dans le Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré

1° Indulgence plénière, accordée pour 15 ans, par le Pape Innocent XI, en 1685, à ceux qui visitent l'église de Sainte-Anne du Nord, le jour de sa fête, et renouvelée à perpétuité par le Pape Pie VI.

2° * Indulgence plenière, aux conditions ordinaires, pour chaque communion faite dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré.

3° Pie VII, par un rescrit du 10 janvier 1815, accorde à perpétuité, 100 jours d'indulgence à ceux qui récitent dévotement la prière suivante, et indulgence plenière, le 26 juillet, fête de sainte Anne, à tous ceux qui l'auront récitée au moins 10 fois par mois, moyennant

---

* Cet Indult accordé pour l'ancienne chapelle, a été renouvelé pour la nouvelle église, le 18 février 1877, sur les instances de Mgr l'archevêque de Québec.

la confession, communion, visite d'une église, etc. :

« Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur « est avec vous ; que votre grâce soit avec « moi ; vous êtes benie entre toutes les « femmes ;

« Et benie soit sainte Anne, votre mère, « dont vous êtes née sans tache et sans péché, « ô Vierge Marie ! qui êtes la Mère de Jésus-« Christ, Fils du Dieu vivant.—Ainsi soit-il. »

4° Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines accordée à perpétuité, en 1871, à ceux qui visitent l'église de Sainte-Anne de Beaupré avec un cœur contrit, etc.

5° 40 jours d'indulgence, accordés par l'archevêque de Québec, dans une ordonnance du 31 octobre 1871, aux fidèles qui assistent avec dévotion à la procession qui a lieu, deux fois par mois, dans l'église de Sainte-Anne.

6° 40 jours d'indulgence, toutes les fois que dans des visites distinctes de la dite église, on y récite, au moins un *Pater* et un *Ave*, en faveur des personnes recommandées.

MESSE PROPRE DE SAINTE ANNE

—

INTROIT.

Réjouissons-nous tous dans le Seigneur, en célébrant ce jour solennel consacré à honorer la bienheureuse Anne, de la fête de laquelle les anges se réjouissent et louent ensemble le Fils de Dieu.	Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore beatæ Annæ, de cujus solemnitate gaudent Angeli, et collaudant Filium Dei.
Ps.—Mon cœur a proféré une heureuse parole : c'est au Roi que s'adressent mes chants.	*Ps.*—Eructavit cor meum verbum bonum: dico ego opera mea Regi.
Gloire au Père.	Gloria Patri, etc.
Réjouissons-nous.	Gaudeamus.

KYRIE, ELEISON.

Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.	Christe, eleison.
Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.

GLORIA IN EXCELSIS.

Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Nous vous louons. Nous vous bénissons Nous vous adorons. Nous vous glorifions. Nous vous rendons grâces à cause de votre gloire infinie : Seigneur notre Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant. Seigneur Jésus-Christ, Fils unique : Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père, vous qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous. Vous qui effacez les péchés du monde, recevez notre prière. Vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous. Car vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, ô Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, dans la gloire de Dieu le Père. Ainsi soit-il.

Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te. Benedicimus te. Adoramus te. Glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam : Domine Deus, Rex cœlestis, Deus Pater omnipotens. Domine Fili unigenite, Jesu Christe : Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris. Qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam tu solus Sanctus ; Tu solus Dominus ; Tu solus Altissimus, Jesu Christe ; Cum sancto Spiritu, in gloria Dei Patris. Amen.

Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

Le Seigneur soit avec vous.

℟. Et avec votre esprit.

OREMUS.

Deus, qui beatæ Annæ gratiam conferre dignatus es, ut Genitricis unigeniti Filii tui mater effici mereretur: concede, propitius; ut cujus solemnia celebramus, ejus apud te patrociniis adjuvemur. Per eumdem Dominum.

ORAISON.

O Dieu, qui avez daigné conférer à la bienheureuse Anne votre grâce, afin qu'elle méritât de donner le jour à la Mère de votre Fils unique, accordez-nous, dans votre bonté, d'être aidés auprès de vous du patronage de celle dont nous célébrons la mémoire. Par le même Notre-Seigneur.

ÉPITRE.

Lectio Libri Sapientiæ (Prov. 31).

Mulierem fortem quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus. Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit. Reddet ei bonum, et non ma-

Livre de la Sagesse (Prov. 31).

Qui trouvera une femme forte? Elle est plus précieuse que les trésors qu'on apporte des extrémités du monde. Le cœur de son époux se confie à

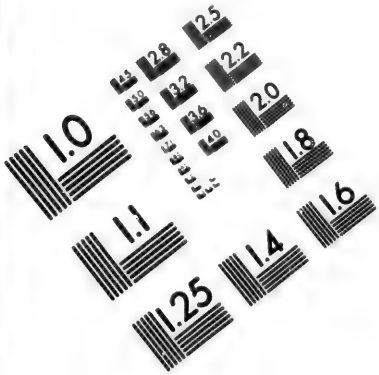

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

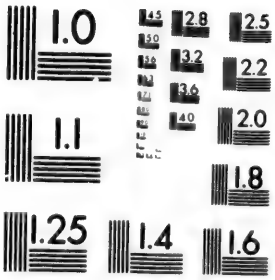

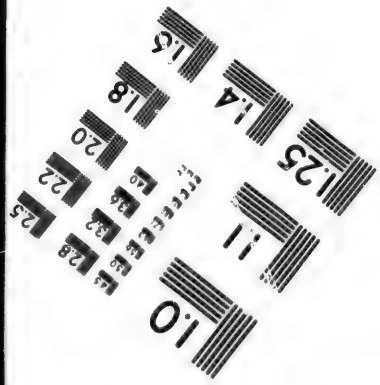

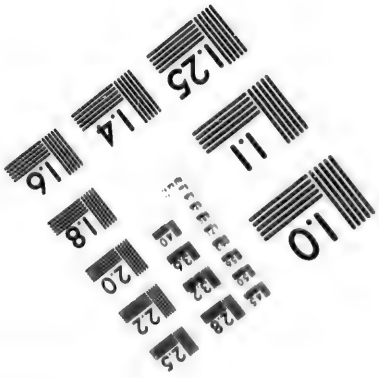

2.8
2.5
2.2
2.0
1.0

elle, elle ne manque jamais des dépouilles qu'il lui rapporte de ses victoires. Tous les jours de sa vie elle lui fait du bien, et jamais de mal. Elle cherche la laine et le lin ; elle travaille habilement de ses mains. Elle est semblable au vaisseau du marchand, qui apporte son pain des contrées lointaines. La nuit elle se lève, et distribue la nourriture à ses servantes et à ses domestiques. Elle considère un champ, et l'achète; elle plante une vigne du fruit de son travail. Elle ceint ses reins de force, elle endurcit son bras. Elle a goûté et vu combien son commerce est utile ; sa lampe ne s'éteint jamais pendant la nuit. Ses mains s'attachent aux travaux rudes, et ses doigts prennent le fuseau. Elle ouvre sa

lum, omnibus diebus vitæ suæ. Quæsivit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum. Facta est quasi navis institoris, de longe portans panem suum. Et de nocte surrexit, deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis. Consideravit agrum, et emit eum : de fructu manuum suarum plantavit vineam. Accinxit fortitudine lumbos suos, et roboravit brachium suum. Gustavit, et vidit quia bona est negotiatio ejus : non extinguetur in nocte lucerna ejus. Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. Non timebit domuisuæ a frigoribus nivis : omnes enim domestici ejus vestiti

sunt duplicibus. Stragulatam vestem fecit sibi : byssus et purpura indumentum ejus. Nobilis in portis vir ejus, quando sederit cum senatoribus terræ. Sindonem fecit, et vendidit, et cingulum tradidit Chananæo. Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo. Os suum aperuit sapientiæ, et lex clementiæ in lingua ejus. Consideravit semitas domus suæ, et panem otiosa non comedit. Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt : vir ejus, et laudavit eam. Multæ filiæ congregaverunt divitias: tu supergressa es universas. Fallax gratia, et vana est pulchritudo : mulier timens Dominum, ipsa laudabitur. Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam

main à l'indigent, et l'étend sur le pauvre. Elle ne craint pour sa maison ni le froid, ni la neige ; car tous ses domestiques ont double vêtement. Elle a tissé une robe pour elle ; le lin et la pourpre servent à la vêtir. Son époux est illustre dans les assemblées publiques, où il est assis avec les juges du peuple. Elle fait des habits qu'elle vend, des ceintures qu'elle livre aux Chananéens. La force et la beauté sont ses ornements, et elle verra arriver son dernier jour avec un visage riant. Elle ouvre sa bouche à la sagesse, et une loi de douceur est sur ses lèvres. Elle observe dans sa maison jusqu'aux traces des pas, et elle ne mange pas son pain dans l'oisiveté. Ses enfants se sont levés, et l'ont appelée

bienheureuse; son mari se lève à son tour pour publier ses louanges.

in portis opera ejus.

Beaucoup de filles, dit-il, ont amassé des richesses, vous les avez toutes surpassées. Les grâces sont trompeuses, la beauté est vaine: la femme qui craint Dieu est celle qui sera louée. Donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent dans les assemblées publiques.

GRADUEL.

Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité : c'est pour cela que Dieu, votre Dieu, a répandu sur vous l'onction de sa joie.

Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem : propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ.

Alleluia, Alleluia.

La grâce est répandue sur vos lèvres : c'est pour cela que Dieu vous a bénie pour l'éternité.—Alleluia.

Alleluia, Alleluia.

Diffusa est gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum.—Alleluia.

ÉVANGILE.

Suite du saint Evangile selon saint Mathieu.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Le royaume des cieux est

Sequentia sancti Evangelii secundum Mathæum.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis parabolam hanc : Simile

est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro : quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum. Iterum simile est regnum cœlorum homini negotiatori quærenti bonas margaritas ; inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam. Iterum simile est regnum cœlorum sagenæ missæ in mare, et ex omni genere piscium congreganti. Quam, cum impleta esset, educentes, et secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt. Sic erit in consummatione sæculi : exibunt Angeli, et separabunt malos de medio justorum, et mittent eos in caminum ignis ; ibi erit fletus et

semblable à un trésor caché dans un champ. Celui qui le découvre l'enfouit de nouveau, et va, plein de joie, vendre tout ce qu'il possède pour acheter ce champ. Le royaume des cieux ressemble aussi à un marchand qui cherche de belles perles : dès qu'il en a trouvé une de grand prix, il va vendre tous ses biens, et il l'achète. Le royaume des cieux est encore semblable à un grand filet qu'on jette dans la mer, et qui se remplit de poissons de toute espèce. Lorsqu'il est plein, les pêcheurs le retirent, s'asseyent sur le rivage, mettent les bons à part dans des vases, et rejettent les mauvais. Il en sera de même à la fin du monde. Les anges viendront séparer les méchants d'avec les justes, et ils les jette-

ront dans la fournaise ardente : il y aura là des pleurs et des grincements de dents. Comprenez-vous bien ce que je vous dis ? Oui, répondirent - ils. Jésus ajouta : Tout docteur de la loi instruit dans la science du royaume de Dieu est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des richesses anciennes et nouvelles.

stridor dentium. Intellexistis hæc omnia? Dicunt ei : Etiam. Ait illis : Ideo omnis scriba doctus in regno cœlorum, similis est homini patrifamilias qui profert de thesauro suo nova et vetera.

CREDO.

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles : Et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles ; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu ; qui n'a pas été fait,

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium omnium et invisibilium : Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum ; et ex Patre natum ante omnia sæcula : Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero ;

genitum, non factum, consubstantialem Patri; per quem omnia facta sunt; qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cœlis; et incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine: et Homo factus est; crucifixus etiam pro nobis: sub Pontio Pilato passus, et sepultus est; et resurrexit tertiâ die secundum Scripturas; et ascendit in cœlum, sedet ad dexteram Patris; et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos; cujus regni non erit finis: Et in Spiritum sanctum Dominum et vivificantem; qui ex Patre Filioque procedit: qui cum Patre et Filio simul adoratur, et conglorificatur; qui locutus est per Prophetas: Et unam sanctam, catho-

mais est engendré, consubstantiel au Père; par qui tout a été fait; qui est descendu des cieux pour nous autres hommes, et pour notre salut; qui s'est incarné en prenant un corps dans le sein de la Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, et s'est fait homme; qui a été crucifié aussi pour nous, a souffert sous Ponce Pilate, et a été enseveli; qui est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, et est monté au ciel, est assis à la droite du Père; qui viendra de nouveau, dans sa gloire, juger les vivants et les morts, et dont le règne n'aura point de fin. Je crois au Saint-Esprit, également Seigneur, et qui donne la vie; qui procède du Père et du Fils; qui est adoré et

glorifié conjointement avec le Père et le Fils ; qui a parlé par les Prophètes. Je crois l'Eglise qui est une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un seul baptême pour la remission des péchés, et j'attends la résurrection des morts, et la vie du siècle à venir.— Ainsi soit-il.

licam et apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum : et exspectó resurrectionem mortuorum, et vitam venturi sæculi.— Amen.

Le Seigneur soit avec vous.

Dominus vobiscum.

℟. Et avec votre esprit.

℟. Et cum spiritu tuo.

OFFERTOIRE.

Les filles des rois formeront votre cortége ; la reine est à votre droite, vêtue d'or et couverte d'ornements précieux.

Filiæ regum in honore tuo : adstitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.

SECRÈTE.

Apaisé par ces sacrifices, daignez, Seigneur, nous écouter

Sacrificiis præsentibus, quæsumus, Domine, placatus intende :

ut per intercessionem beatæ Annæ, quæ genitricis Filii tui Domini nostri Jesu Christi mater exstitit, et devotioni nostræ proficiant et saluti. Qui tecum vivit.

avec bonté, afin que, par l'intercession de sainte Anne, mère de celle qui a mis au monde votre Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur, ils contribuent à notre dévotion et à notre salut. Lui qui vit.

PRÉFACE.

℣. Per omnia sæcula sæculorum.
℟. Amen.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.
℣. Sursum corda.
℟. Habemus ad Dominum.
℣. Gratias agamus Domino Deo nostro.
℟. Dignum et justum est.

℣. Dans tous les siècles des siècles.
℟. Ainsi soit-il.
℣. Le Seigneur soit avec vous.
℟. Et avec votre esprit.
℣. Elevez vos cœurs.
℟. Nous les avons vers le Seigneur.
℣. Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.
℟. Cela est juste et raisonnable.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte,

Il est véritablement juste et raisonnable, il est équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en

tout lieu, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. C'est par lui que les Anges louent votre Majesté, que les Dominations l'adorent, que les Puissances la révèrent en tremblant, et que les Cieux, les Vertus des cieux et les bienheureux Séraphins célèbrent ensemble votre gloire avec des transports de joie. Nous vous prions de permettre que nous unissions nos voix à celles de ces esprits bienheureux, pour chanter avec eux, humblement prosternés :

Pater omnipotens, æterne Deus: per Christum Dominum nostrum. Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates ; Cœli, cœlorumque Virtutes, ac beata Seraphim, socia exsultatione concelebrant. Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplici confessione dicentes:

SANCTUS.

Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées. Les cieux et la terre sont remplis de votre gloire. Hosanna au plus haut des cieux.

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloria tua : Hosanna in excelsis. Benedictus qui

venit in nomine Domini: Hosanna in excelsis.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: Hosanna au plus haut des cieux.

A L'ÉLÉVATION.

Verbe incarné, divin Jésus, vrai Dieu et vrai homme, je crois que vous êtes ici présent, je vous y adore avec humilité, je vous aime de tout mon cœur ; et comme vous y venez pour l'amour de moi, je me consacre entièrement à vous. Anges et esprits bienheureux qui accompagnez ici invisiblement mon Sauveur, redoublez en ce moment vos adorations et vos louanges, et par l'ardeur de votre zèle suppléez à ma tiédeur et à ma lâcheté.

J'adore, ô mon Sauveur! ce sang précieux que vous avez répandu pour tous les hommes, et j'espère que vous ne l'aurez pas répandu inutilement pour moi. Faites-moi la grâce de m'en appliquer les mérites. Je vous offre le mien, aimable Jésus, en reconnaissance de cette charité infinie que vous avez eue de donner le vôtre pour l'amour de moi.

COMMUNION.

Si on doit avoir le bonheur de communier, réciter la prière suivante.

Divin Jésus, quoique je ne vous voie pas des yeux du corps, je crois fermement que c'est vous-même qui allez vous donner à moi dans

la sainte communion. Hélas ! je suis indigne d'une telle faveur après vous avoir tant de fois offensé. O bonté infinie ! je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous aimer toute ma vie. Venez donc, mon Sauveur et mon Dieu, venez dans mon cœur que je vous donne : prenez-en possession, purifiez mon âme, remplissez-la de vos grâces, et établissez-y votre règne pour toujours.

Si on n'a pas le bonheur de communier, dire :

Quelle consolation pour moi si je pouvais en ce moment vous posséder dans mon cœur, vous y rendre mes hommages, vous y exposer mes besoins, et participer aux grâces que vous faites à ceux qui vous reçoivent réellement.

En attendant ce bonheur, je vous conjure, Seigneur, de me faire participer aux fruits que la communion du prêtre doit produire dans tout le peuple fidèle qui est présent à ce sacrifice. Augmentez ma foi par la vertu de ce sacrement, fortifiez mon espérance, animez en moi la charité, afin que je ne vive plus que pour vous.

PATER NOSTER.

PRIONS.	OREMUS.
Avertis par un commandement salutaire,	Præceptis salutaribus moniti, et divina ins-

titutione formati, audemus dicere :

Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum : fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra : panem nostrum quotidianum da nobis hodie : et demitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris ; et ne nos inducas in tentationem.

℟. Sed libera nos a malo.—Amen.

℣. Per omnia sæcula sæculorum.

℟. Amen.

℣. Pax Domini sit semper vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

et suivant la règle divine qui nous a été donnée, nous osons dire :

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié : que votre règne arrive : que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel : donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien : et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et ne nous laissez pas succomber à la tentation.

℟. Mais délivrez-nous du mal. — Ainsi soit-il.

℣. Dans tous les siècles des siècles.

℟. Ainsi soit-il.

℣. Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.

℟. Et avec votre esprit.

AGNUS DEI.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.	Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.	Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés dn monde, donnez-nous la paix.	Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

COMMUNION.

La grâce est répandue sur vos lèvres: c'est pour cela que Dieu vous a bénie pour l'éternité, et pour les siècles des siècles.	Diffusa est gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum, et in sæculum sæculi.

POSTCOMMUNION.

Ranimés par ces sacrements célestes, nous vous demandons humblement, ô Seigneur notre Dieu, que par l'intercession de sainte	Cœlestibus sacramentis vegetati, quæsumus, Domine Deus noster: ut intercessione beatæ Annæ, quam genitricis Filii tui ma-

trem esse voluisti, ad æternam salutem pervenire mereamur. Per eumdem Dominum.

Anne, mère de celle qui a enfanté votre Fils, nous méritions de parvenir au salut éternel. Par le même N.-S. J.-C.

DERNIER ÉVANGILE.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

℣. Initium sancti Evangelii secundum Joannem.

℟. Gloria tibi, Domine.

In principio erat Verbum : et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum ; hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est ; in ipso vita erat, et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet ; et tenebræ eam non comprehenderunt. Fuit homo

℣. Le Seigneur soit avec vous.

℟. Et avec votre esprit.

℣. Commencement du saint Evangile selon saint Jean.

℟. Gloire à vous, Seigneur.

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était dès le commencement en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; et la lumière luit dans les ténèbres,

et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Il y eut un homme envoyé de Dieu qui s'appelait Jean ; il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent en lui. Il n'était pas la lumière ; mais il était venu pour rendre témoignage à celui qui est la lumière. Le Verbe est cette vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ; il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu. Il est venu dans son propre héritage, et les siens ne l'ont point reçu. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté

missus a Deo cui nomen erat Joannes ; hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum : non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine ; erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum ; in mundo erat, et mundus per ipsum factus est ; et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt ; quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus : qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. Et *Verbum caro factum est*, et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre,

plenum gratiæ et veritatis.

℟. Deo gratias.

de l'homme, mais de Dieu même. Et le *Verbe s'est fait chair*, et il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité (et nous avons vu sa gloire, qui est la gloire du Fils unique du Père).

℟. Rendons grâces à Dieu.

Si on a eu le bonheur de recevoir la sainte communion, réciter dévotement la prière suivante:

Il est donc vrai, Rédempteur des hommes, que vous habitez en moi, et que je suis en possession de votre corps, de votre sang, de votre âme et de votre divinité. Je vous adore, ô mon Dieu ! du plus profond de mon âme, et j'unis mes adorations à celles que les anges et les saints vous rendent dans le ciel. O Dieu d'amour ! oui, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces. Je vous remercie de la grande faveur que vous m'avez faite de vous donner à moi. Je me donne à vous sans réserve. Agréez, divin Jésus, cette offrande que je vous fais de tout ce que je suis, et de tout ce que je possède ; disposez de moi selon votre bon plaisir, et accordez-moi la grâce de ne jamais vous déplaire.

INRI

Prière

Avec indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire accordée par N. S. P. le Pape Pie VII à tous ceux qui, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant communié, la réciteront avec piété devant l'image du crucifix.—(Décret du 10 août 1821.)

O bon et très-doux Jésus ! je me prosterne à vos genoux en votre présence et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très-ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même, et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà David prononçait de vous, ô bon Jésus : Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.—(Ps. xxx, 17 et 18)...

Ajouter la récitation de cinq *Pater* et *Ave* aux intentions du Souverain Pontife et pour l'Eglise.

Acte de Consécration à sainte Anne

Bonne sainte Anne, mère de la plus sainte et de la plus parfaite des créatures, je vous choisis aujourd'hui pour ma patronne et mon avocate. Je promets sincèrement de ne jamais abandonner votre service, de publier sans

cesse vos titres de gloire, et de ne jamais permettre qu'il soit fait ou dit aucune chose contre votre honneur par ceux qui dépendent de moi. Je vous supplie donc humblement de vouloir bien me recevoir aujourd'hui au nombre de vos fidèles serviteurs, de m'assister dans toutes mes démarches, et de me secourir surtout à l'heure de ma mort.—Ainsi soit-il.

TE DEUM

Te Deum laudamus, * te Dominum confitemur.

Te æternum Patrem * omnis terra veneratur.

Tibi omnes Angeli, * tibi Cœli et universæ Potestates,

Tibi Cherubim et Seraphim, * incessabili voce proclamant:

Sanctus, Sanctus, Sanctus, * Dominus Deus sabaoth.

Pleni sunt cœli et terra * majestatis gloriæ tuæ.

Te gloriosus * Apostolorum chorus,

Te Prophetarum * laudabilis numerus,

Te Martyrum candidatus * laudat exercitus.

Te per orbem terrarum * sancta confitetur Ecclesia,

Patrem * immensæ majestatis,

Venerandum tuum verum * et unicum Filium,

Sanctum quoque * Paraclitum Spiritum.

Tu Rex gloriæ, * Christe.

Tu Patris * sempiternus es Filius.

Tu ad liberandum suscepturus hominem, * non horruisti Virginis uterum.

Tu, devicto mortis aculeo, * aperuisti credentibus regna cœlorum.

Tu ad dexteram Dei sedes, * in gloria Patris.

Judex crederis * esse venturus.

Te ergo quæsumus, famulis tuis subveni, * quos pretioso sanguine redemisti.

Æterna fac * cum sanctis tuis in gloria numerari.

Salvum fac populum tuum, Domine: * et benedic hæreditati tuæ.

Et rege eos, * et extolle illos usque in æternum.

Per singulos dies * benedicimus te.

Et laudamus nomen tuum in sæculum: * et in sæculum sæculi.

Dignare, Domine, die isto * sine peccato nos custodire.

Miserere nostri, Domine, * miserere nostri.

Fiat misericordia tua, Domine, super nos, * quemadmodum speravimus in te.

In te, Domine, speravi, * non confundar in æternum.

℣. Benedicamus Patrem et Filium, cum sancto Spiritu.

℟. Laudemus et superexaltemus in sæcula.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus, cujus misericordiæ non est numerus et bonitatis infinitus est thesaurus, piissimæ majestati tuæ pro collatis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes; ut qui petentibus postulata concedis, eosdem non deserens, ad præmia futura disponas. Per Christum. Amen.

VÊPRES DE SAINTE ANNE

PATER NOSTER.—AVE, MARIA.

℣. Deus, in adjutorium meum intende.
℟. Domine, ad adjuvandum me festina.
℣. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.
℟. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen. Alleluia *ou* Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ.

Ant. Dum esset Rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suavitatis.

PSAUME 109.

Dixit Dominus Domino meo : * Sede à dextris meis,

Donec ponam inimicos tuos * scabellum pedum tuorum.

Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : * dominare in medio inimicorum tuorum.

Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus Sanctorum : * ex utero ante luciferum genui te.

Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : * Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.

Dominus à dextris tuis, * confregit in die iræ suæ reges.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas: * conquassabit capita in terra multorum.

De torrente in via bibet; * propterea exaltabit caput.

Gloria Patri, et Filio, etc.

Ant. Dum esset Rex, etc.

Ant. In odorem unguentorum tuorum currimus; adolescentulæ dilexerunt te nimis.

PSAUME 112.

Laudate, pueri, Dominum; * laudate nomen Domini.

Sit nomen Domini benedictum, * ex hoc nunc, et usque in sæculum.

A solis ortu usque ad occasum, * laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus, * et super cœlos gloria ejus.

Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, * et humilia respicit in cœlo et in terra?

Suscitans à terra inopem, * et de stercore erigens pauperem;

Ut collocet eum cum principibus, * cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo, * matrem filiorum lætantem.

Gloria Patri, et Filio, etc.

Ant. In odorem.

Ant. Jam hiems transiit, imber abiit, et recessit : surge, amica mea, et veni.

PSAUME 121.

Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : * in domum Domini ibimus.

Stantes erant pedes nostri * in atriis tuis, Jerusalem.

Jerusalem, quæ ædificatur ut civitas, * cujus participatio ejus in idipsum.

Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini : * testimonium Israel, ad confitendum nomini Domini.

Quia illic sederunt sedes in judicio, * sedes super domum David.

Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem ; * et abundantia diligentibus te.

Fiat pax in virtute tua, * et abundantia in turribus tuis.

Propter fratres meos et proximos meos, * loquebar pocem de te.

Propter domum Domini Dei nostri, * quæsivi bona tibi.

Gloria Patri, et Filio, etc.

Ant. Jam hiems transiit.

Ant. Veni, electa mea, et ponam in te thronum meum, alleluia.

PSAUME 126.

Nisi Dominus ædificaverit domum, * in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Nisi Dominus custodierit civitatem, * frustra vigilat qui custodit eam.

Vanum est vobis ante lucem surgere : * surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris,

Cum dederit dilectis suis somnum : * ecce hæreditas Domini, filii ; merces, fructus ventris.

Sicut sagittæ in manu potentis, * ita filii excussorum.

Beatus vir qui implevit desiderium suum ex ipsis ; * non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta.

Gloria Patri, et Filio, etc.

Ant. Veni, electa mea, etc.

Ant. Ista est speciosa inter filias Jerusalem.

PSAUME 147.

Lauda, Jerusalem, Dominum : * lauda Deum tuum, Sion ;

Quoniam confortavit seras portarum tuarum ; * benedixit filiis tuis in te ;

Qui posuit fines tuos pacem, * et adipe frumenti satiat te ;

Qui emittit eloquium suum terræ, * velociter currit sermo ejus ;

Qui dat nivem sicut lanam, * nebulam sicut cinerem spargit.

Mittit crystallum suam sicut buccellas : * ante faciem frigoris ejus quis sustinebit ?

Emittet verbum suum, et liquefaciet ea : * flabit spiritus ejus, et fluent aquæ.

Qui annuntiat verbum suum Jacob, * justitias et judicia sua Israel.

Non fecit taliter omni nationi, * et judicia sua non manifestavit eis.

Gloria Patri, etc.

Ant. Ista est speciosa....

CAPITULE.—PROV. 31.

Mulierem fortem quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus. Confidit in eâ cor viri sui, et spoliis non indigebit.

℟. Deo gratias.

HYMNE.

Fortem virili pectore
Laudemus omnes feminam,
Quæ sanctitatis gloria
Ubique fulget inclyta.
Hæc Christi amore saucia,
Dum mundi amorem noxium
Horrescit, ad cœlestia
Iter peregit arduum.
Carnem domans jejuniis,
Dulcique mentem pabulo
Orationis nutriens,
Cœli potitur gaudiis.
Rex Christe, virtus fortium,
Qui magna solus efficis,
Hujus precatu, quæsumus,
Audi benignus supplices.
Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito,
Et nunc, et in perpetuum. Amen.

℣. Diffusa est gratia in labiis tuis.
℟. Propterea benedixit te Deus in æternum.
Ant. du Magnificat. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem, et panem otiosa non comedit.

CANTIQUE DE LA VIERGE.— *Luc* I.

MAGNIFICAT * anima mea Dominum.
Et exsultavit spiritus meus * in Deo salutari meo.
Quia respexit humilitatem ancillæ suæ: * ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.
Quia fecit mihi magna qui potens est, * et sanctum nomen ejus.
Et misericordia ejus a progenie in progenies * timentibus eum.
Fecit potentiam in brachio suo: * dispersit superbos mente cordis sui.
Deposuit potentes de sede, * et exaltavit humiles.
Esurientes implevit bonis, * et divites dimisit inanes.
Suscepit Israel puerum suum, * recordatus misericordiæ suæ.
Sicut locutus est ad patres nostros, * Abraham, et semini ejus in sæcula.
Gloria Patri, et Filio, etc.
Ant. Manum suam, etc.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus, qui beatæ Annæ gratiam conferre dignatus es, ut genitricis unigeniti Fili tui mater effici mereretur : concede propitius, ut qui ejus commemorationem fideli devotione recolimus adjuvemur. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.
℣. Benedicamus Domino.
℟. Deo gratias.

Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.

Hymnes et antiennes qu'il est d'usage de chanter dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré, lorsque la procession bi-mensuelle a lieu.

(Pendant la marche de la procession.)

HYMNE.

Fortem virili pectore (*voir page* 105).

(De retour au chœur.)

O salutaris Hostia !
Quæ cœli pandis ostium,
Bella premunt hostilia,
Da robur, fer auxilium.

Uni trinoque Domino
Sit sempiterna gloria,
Qui vitam sine termino
Nobis donet in patria. Amen.

ANTIENNE.

Inviolata, integra et casta es, Maria,
Quæ es effecta fulgida cœli porta.
O Mater alma Christi charissima,
Suscipe pia laudum præconia.
Nostra ut pura pectora sint et corpora,
Te nunc flagitant devota corda et ora.
Tua per precata dulcisona,
Nobis concedas veniam per sæcula.

℣. O benigna! ô Regina! ô Maria! quæ sola inviolata permansisti.

℟. Intercede pro nobis ad Dominum.

Ant. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem, et panem otiosa non comedit.

TRAIT.

Domine, non secundum peccata nostra quæ fecimus nos, neque secundum iniquitates nostras retribuas nobis. Domine, ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum : cito anticipent nos misericordiæ tuæ, quia pauperes facti sumus nimis. Adjuva nos, Deus, salutaris noster, et propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos ; et propitius esto peccatis nostris propter nomen tuum.

Domine, salvum fac Regem, et exaudi nos in die qua invocaverimus te.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

HYMNE AU SAINT SACREMENT.

Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui :
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui :
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.
Genitori, Genitoque
Laus et jubilatio,
Salus, honor, virtus quoque
Sit et benedictio :
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio. Amen.

℣. Panem de cœlo præstitisti eis.
℟. Omne delectamentum in se habentem.

OREMUS.

Deus, qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti, tribue, quæsumus, ita nos Corporis et Sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

NEUVAINE

Convaincu des avantages immenses que l'on retire toujours d'une neuvaine bien faite, nous croyons devoir recommander aux fidèles cette pratique de piété. Si les occupations et d'autres empêchements ne permettent pas de consacrer à cet exercice de dévotion le temps ordinaire, on peut très-bien se contenter de quelques jours, et même d'une seule journée. Il suffit, dans ce cas, de réciter neuf fois, à des intervalles plus ou moins longs, les prières et considérations indiquées pour chaque jour de la neuvaine. C'est ce que font aujourd'hui beaucoup de personnes.

Outre ces prières et considérations, les pratiques de piété les plus propres à rendre cet exercice fructueux, sont celles que nous avons énumérées au chapitre : « Conseils et avis aux Pèlerins. »

NEUVAINE EN L'HONNEUR DE SAINTE ANNE

PREMIER JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour.

℣. Envoyez votre Esprit-Saint, et tout sera créé ;

℟. Et vous renouvellerez la face de la terre.

ORAISON.

O Dieu ! qui avez instruit les cœurs des fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous cet esprit qui nous fasse goûter et aimer le bien, et qui répande toujours en nous la consolation que lui seul peut donner : Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

CONSIDÉRATION.—*La fin de l'homme.*

1. Dieu seul est notre dernière fin ; il n'a pu nous créer que pour lui. Notre cœur nous dit que nous ne sommes faits que pour Dieu, et nous ne saurions le démentir qu'en nous trahissant nous-mêmes.

2. Chacun doit avoir ce qui lui appartient. Soyons donc à Dieu, puisque nous appartenons à Dieu. Si nous ne sommes à lui de bon cœur, comme ses enfants, nous serons à lui malgré nous, comme ses esclaves. Il faut nécessairement que nous vivions sous l'empire de sa bonté, ou sous l'empire de sa justice ; quel parti voulez-vous prendre ?

3. Chaque chose doit aller à sa fin et agir selon sa nature. Si le soleil, qui est fait pour éclairer, refusait sa lumière aux hommes, il serait comme s'il n'était pas, ou plutôt il

serait un monstre dans le monde. Ainsi il n'y a rien de plus inutile et de plus monstrueux qu'un cœur qui, n'étant fait que pour Dieu, n'est pas tout à Dieu. Me comporté-je comme une créature qui n'est que pour Dieu ? Toutes mes pensées et toutes mes actions sont-elles pour lui ? Ah ! que je fais peu de chose que je puisse dire être véritablement pour Dieu ! Que faisons-nous sur la terre, si nous ne faisons l'unique affaire pour laquelle nous y sommes ?

PRATIQUE.

Prenez ici la résolution de chercher uniquement Dieu, et de ne lui rien dérober de ce qui lui appartient.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

N. B. Les considérations que nous donnons pour chaque jour de la neuvaine, sont extraites de « l'Heure des Congréganistes ».

DEUXIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, etc., page 110.

CONSIDÉRATION. — *Du soin de son salut.*

1. L'affaire du salut est proprement l'affaire de l'homme ; tout le reste doit être compté pour rien. Les entreprises des princes, les intrigues des cours, les guerres, les négocia-

tions, etc., ce sont des amusements. L'importante et unique affaire est de servir Dieu et de se sauver. Tout le bien, toute la perfection, tout le bonheur de l'homme consistent en cela. Ce n'est pas être raisonnable, ce n'est pas être homme que de négliger une affaire dont les conséquences sont grandes, dont le succès est incertain, dont la perte est irréparable. Quel aveuglement, quelle folie, de ne songer qu'à vivre et de ne pas songer à bien vivre ; de s'appliquer tant à sa fortune, et de s'appliquer si peu à son salut ! Que sert à un homme de gagner tout le monde, et de se perdre soi-même ?

2. Toutes les créatures ne sont faites que pour notre salut : elles deviennent inutiles quand on ne s'en sert pas pour cette fin-là. Ainsi, dés qu'un homme cesse de travailler à son salut, le soleil ne devrait pas luire, les cieux devraient s'arrêter, la terre ne devrait plus rien produire pour lui ; les anges devraient l'abandonner, ou plutôt il devrait tomber dans le néant. Il est indigne de la vie quand il ne vit pas pour Dieu.

3. Cependant la plupart des hommes ne songent à rien moins qu'à se sauver. On a soin de tout, hors de son salut. On veut que tout profite ; cet argent, il le faut mettre à intérêt ; ce champ, il le faut labourer ; ces terres, il en faut augmenter le revenu. On plaint toutes les pertes, excepté celle qui est sans ressource. On fait de grandes dépenses pour le corps, et on ne fait rien pour l'âme. Il semble, de la ma-

nière dont nous vivons, que notre âme ne soit point à nous, que ce soit l'âme d'un de nos plus mortels ennemis, que ce soit l'âme d'une bête, ou plutôt il semble que nous n'ayons point d'âme, ou que nous n'en ayons une que pour la perdre.

PRATIQUE.

Prenez la résolution de vous sauver à quelque prix que ce soit, et entrez dans le sentiment du pape Benoît XII. Un roi lui ayant demandé quelque chose d'injuste : Si j'avais deux âmes, dit-il, j'en donnerais une pour ce prince ; mais n'en ayant qu'une, je ne la veux point perdre.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

TROISIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, page 110.

CONSIDÉRATION.—*Ne point différer sa conversion.*

1. Je diffère trop à me donner à Dieu. Il semble que je tâche de m'échapper de ses mains. Est-ce donc un mal d'être à lui ? Y a-t-il de la honte à finir une vie honteuse ? Peut-on aimer trop tôt une bonté infiniment aima-

ble? Demain, demain : pourquoi non aujourd'hui? pourquoi non dès cette heure? Demain mes chaînes seront-elles plus aisées à rompre? Mon cœur sera-t-il moins dur? non, sans doute. Le temps qui affaiblit tout, fortifie les mauvaises habitudes; en différant les remèdes on rend les maux incurables.

2. Qu'est-ce qui nous empêche de suivre la voix qui nous appelle à la pénitence? qu'est-ce qui nous fait peur? Il y a de la peine à changer de vie, j'en tombe d'accord; mais que ne doit pas faire un chrétien qui adore un Dieu crucifié et qui espère un paradis? S'il y a quelque chose à craindre pour nous, c'est l'abus que nous faisons des grâces de Dieu.

3. Différer! L'avenir est-il à moi? Est-ce un fonds dont je suis le maître? Dieu m'attend, cela est vrai; l'Ecriture le dit; mais elle ne dit pas combien j'ai encore à vivre. Celui qui a promis le pardon aux pénitents n'a point promis le lendemain aux pécheurs. Peut-être que j'aurai du temps, mais peut-être aussi que je n'en aurai point. Ne faut-il pas avoir perdu l'esprit, pour fonder son salut sur un *peut-être?*

PRATIQUE.

Faites réflexion sur le temps qu'il y a que vous différez de vous donner à Dieu, et tremblez à la vue du danger où vous êtes.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

QUATRIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, etc., p. 110.

CONSIDÉRATION.—*De l'usage des grâces.*

1. Nous n'avons pas la moindre grâce que Jésus ne nous ait achetée au prix de son sang, et qu'il n'ait demandée pour nous à son Père lorsqu'il rendait l'âme sur la croix. Négliger une bonne pensée qui nous vient du ciel, étouffer une inspiration qui nous porte au bien, c'est fouler aux pieds le sang de Jésus, c'est rendre inutile le fruit de sa mort.

2. Nous sommes redevables à Dieu non-seulement des grâces que nous avons reçues, mais encore de celles qu'il avait dessein de nous donner, si nous n'y eussions point mis d'obstacles. Le soleil luit, nous fermons nos fenêtres ; nous ne lui sommes pas moins obligés de sa lumière ; il ne tient qu'à nous de nous en servir.

3. Il y a peut-être plus de vingt ans que Dieu vous inspire des choses que vous n'avez pas encore eu le courage d'exécuter. Etre si longtemps à l'école du Saint-Esprit, et n'apprendre rien ! Etre si souvent sollicité, repris, menacé, et ne rien faire ! Souvenons-nous que Dieu est un créancier à qui personne ne peut faire banqueroute, et que s'il ne nous con-

traint pas sitôt de payer nos dettes, il nous en demandera les intérêts qui seront grands ; et qu'enfin il y a une mesure de grâces et de péchés après laquelle Dieu se retire.

PRATIQUE.

Remerciez le Saint-Esprit de toutes les grâces qu'il vous a données ; demandez-lui pardon de n'y avoir pas toujours été fidèle ; écoutez ce qu'il vous dit à présent, et craignez que si vous ne faites ce qu'il vous dit, il ne vous abandonne à la fin.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

CINQUIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, etc., page 110.

CONSIDÉRATION.—*De la conformité à la volonté de Dieu.*

1. Le plus grand bonheur d'une créature raisonnable, c'est de vouloir ce que veut son Créateur. C'est en cela précisément que consiste la vraie sainteté. Les saints ne sont saints que parce que leur volonté est conforme à celle de Dieu. Quelque vertu que vous ayez, si vous n'avez celle-là, vous n'êtes pas véritablement dévot.

2. Une âme qui n'est pas contente de ce que Dieu veut, entreprend en quelque façon sur l'autorité de Dieu. Vouloir que les choses qu'il ordonne et permet en ce monde aillent autrement qu'elles ne vont, c'est vouloir que Dieu ne soit pas le maître. Tout ce qui nous arrive, arrive par son ordre. N'est-il pas juste d'agréer tout ce qu'ordonne une sagesse infinie?

3. Rien ne m'arrive par l'ordre de Dieu qui ne soit pour mon bien. Quand il prendrait lui-même le couteau pour m'égorger, je suis sûr que sa main serait conduite par son cœur. Qu'ai-je à craindre d'un cœur qui m'aime? je ne veux donc que ce qu'il veut; je n'ai garde de me plaindre du chaud et du froid, d'une perte, d'une maladie, etc. Tout cela change de nature et de nom en passant par les mains de Dieu. Ce que le monde appelle mauvais temps, affliction, disgrâce, est un avantage, une bonne fortune et une faveur du ciel, quand on le regarde dans l'ordre de la Providence.

PRATIQUE.

Renoncez à votre volonté, et priez Dieu que la sienne s'accomplisse toujours sur vous.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

SIXIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, etc., p. 110.

CONSIDÉRATION.—*Des souffrances.*

1. Nous ne sommes pas chrétiens pour être riches et pour vivre dans les plaisirs. Il ne fallait pas pour cela faire le christianisme. Il n'y avait qu'à laisser le monde, comme il était, sous l'empire de l'opinion et de la passion. La vie chrétienne est une vie crucifiée. A moins que d'aimer la croix, il faut renoncer à la foi.

2. Que dit l'Evangile? Bienheureux sont ceux qui pleurent! Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation en ce monde! Voilà le langage du Saint-Esprit. Mais il semble que ce soit présentement un langage barbare, qui ne s'entend plus qu'au Japon, où les fidèles courent au martyre. Croyons-nous que la félicité consiste dans les larmes, et que les riches sont malheureux! Cependant c'est un article de foi, dont la croyance n'est pas moins nécessaire au salut que celle de la Trinité et de l'Incarnation.

3. Il a fallu que le Fils de Dieu mourût en croix pour prendre possession de sa gloire. Tous les saints ne sont entrés dans le ciel que par la voie des souffrances; prétendons-nous que ce qui a tant coûté au Fils de Dieu et aux saints ne nous coûte rien? La croix est le partage et la marque des élus. Une âme qui ne souffre rien, et qui ne veut rien souffrir, a le caractère d'un réprouvé. Il faut nécessairement souffrir en ce monde ou en l'autre.

PRATIQUE.

Adorez Jésus-Christ crucifié, et demandez-lui

la grâce de participer maintenant à sa vie souffrante, afin de participer un jour à sa vie glorieuse.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

SEPTIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, etc., page 110

CONSIDÉRATION.—*L'exemple.*

Le mauvais exemple a damné plus d'âmes que les saints n'en ont jamais pu sauver. Si l'on ouvrait la porte de l'enfer, à peine en trouverait-on une qui ne dît : un tel m'a damné. Quel reproche ! On nous commande d'aimer nos ennemis, et nous faisons périr des âmes qui ne nous font point de mal.

O pères et mères qui ne vivez pas chrétiennement ! il vaudrait mieux que vos enfants n'eussent jamais été que d'être nés de vous. Vous ne leur avez donné la vie que pour leur donner la mort éternelle. Quand ils vous demanderont leur paradis au jour du jugement, qu'aurez-vous à leur répondre ? Revêtons-nous de Jésus-Christ selon la parole de saint Paul. Qu'on remarque en nous son esprit, sa conduite, ses vertus ; de sorte qu'en nous voyant, on se souvienne de lui. On ne contribue pas moins au salut de ses propres frères par une vie édifiante, qu'on ne contribue à leur damnation par une vie scandaleuse.

PRATIQUE.

Voyez si vous ne faites rien qui scandalise le prochain, et demandez pardon à Dieu des péchés d'autrui dont vous avez été la cause.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

HUITIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, etc., page 110.

CONSIDÉRATION.—*De la ferveur dans le service de Dieu.*

1. Avons-nous autant de zèle pour Dieu qu'il en a pour nous ? Travaillons à notre salut avec autant d'ardeur qu'il y travaille lui-même. Il n'agit au-dehors de lui que pour la perfection de nos âmes. Tous les désirs de son cœur, tous les soins de sa providence, toutes les tendresses de sa miséricorde aboutissent à cela. Quel sujet de confusion pour des âmes tièdes !

2. A juger de Dieu par notre lâcheté, on dirait qu'il ne mérite pas d'être servi, et que ses récompenses sont fort peu de chose. Quelle idée peut-on avoir d'un maître que ses valets servent lâchement et sans affection ? Nous déshonorons Dieu, et nous décrions son service, toutes les fois que nous faisons avec négligence ce qu'il désire de nous. Malheur à

l'homme qui fait l'œuvre de Dieu négligemment !

3. Une action faite pour Dieu, quelque petite qu'elle soit, vaut mille fois plus que toutes celles des héros et des conquérants. Si l'on se pique de tant d courage en travaillant pour la vanité, que ne doit-on pas faire en travaillant pour l'éternité ? Hé quoi, les serviteurs du diable ne s'épargnent point, ils ne se rebutent de rien ; ils ne se plaignent jamais, quelques peines qu'ils endurent : Jésus-Christ est-il moins considérable que les démons ? le paradis vaut-il moins que l'enfer ? Ah ! l'enfer sera désormais mon école. Aimer Dieu comme les démons le haïssent ; servir Dieu comme on sert le monde et le démon, est-ce trop ?

PRATIQUE.

Examinez votre conduite dans le service de Dieu. Voyez les actions où vous êtes le plus lâche, et animez-vous à les faire d'une manière qui soit digne du Maître que vous servez.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

NEUVIÈME JOUR.

PRIÈRE.

Venez, Esprit-Saint, etc., page 110.

CONSIDÉRATION.—*De l'imitation de Notre-Seigneur.*

1. Le premier homme se perdit en voulant être semblable à Dieu : tous les autres hommes ne peuvent se sauver qu'en devenant semblables au Fils de Dieu. Il s'est rendu notre modèle en se faisant homme : nous devons être ses images. Il est le chef des prédestinés, c'est être réprouvé que de ne pas lui ressembler.

2. On étudie avec tant de soin les modes et les manières du monde, et l'on ne fait pas seulement réflexion sur la vie de Jésus-Christ ! Les courtisans se forment sur le prince ; un philosophe a eu des disciples qui ont imité jusqu'à ses défauts naturels : ai-je jamais pensé sérieusement à imiter les vertus du Fils de Dieu ? Quelle honte pour moi de n'avoir pas fait encore une démarche pour le suivre ! Quel opprobre pour lui de marcher devant nous, et de n'avoir personne qui le suive !

3. Que dirai-je au jour du jugement quand on viendra me confronter avec mon modèle ? quand on opposera la vie de Jésus à la mienne, son humilité à mon orgueil, ses plaies à mes délicatesses, sa douceur à mes emportements, etc. ? Ah ! quel monstre ! chrétien sans christianisme ! baptisé et esclave du diable ! sous le caractère de la croix, partisan de la chair et du monde ! il faut donc que je renonce au baptême et à ma profession de chrétien, ou que je conforme ma vie à celle de mon Sauveur.

Le christianisme n'est, à le bien définir, que l'imitation de Jésus-Christ dans sa vie et sa mort.

PRATIQUE.

Voyez s'il paraît en vous quelque trait du Fils de Dieu, et si, à vous voir agir comme vous faites, on peut vous prendre pour un disciple de Jésus.

Réciter Prières à sainte Anne, page 68, et terminer par les Litanies.

Hymnes en l'honneur de la sainte Vierge et Cantiques à sainte Anne

---

ANTIENNE.

P. Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo, et spes nostra, salve. Ad te clamamus, exsules filii Evæ. Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle. Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende, ô clemens, ô pia, ô dulcis Virgo Maria !

℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

P. Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu Sancto cooperante præparasti : da ut cujus commemoratione lætamur, ejus pia intercessione ab instantibus malis, et à morte perpetua liberemur. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum, etc. ℟. Amen.

HYMNE.

AVE, MARIS STELLA.

Ave, maris stella,
Dei Mater alma,
Atque semper virgo,
Felix cœli porta.
Sumens illud Ave
Gabrielis ore,
Funda nos in pace,
Mutans Hevæ nomen.
Solve vincla reis,
Profer lumen cæcis,
Mala nostra pelle,
Bona cuncta posce.
Monstra te esse matrem ;
Sumat per te preces
Qui pro nobis natus,
Tulit esse tuus.
Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos culpis solutos
Mites fac et castos.
Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum,
Semper collætemur.
Sit laus Deo Patri,
Summo Christo decus,
Spiritui sancto,
Tribus honor unus.
Amen.

CANTIQUE DES PELERINS A STE-ANNE.

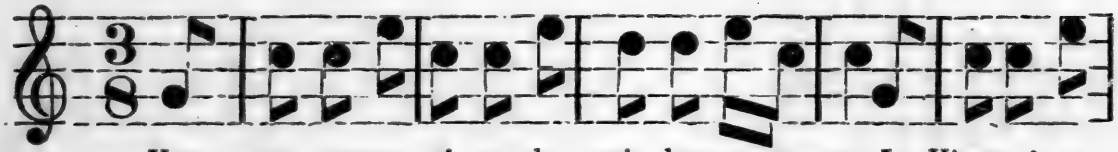

Vers son sanctu - ai - re, de - puis deux cents ans, La Vierge à sa

Refrain.

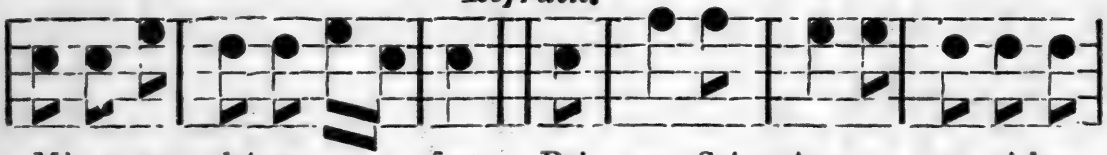

Mè - re con - duit ses en - fants. Dai - gnez, Sainte Anne, en un si beau

jour, de vos en - fants a - gré - er l'a - mour !

1

Vers son sanctuaire,
Depuis deux cents ans,
La Vierge à sa Mère
Conduit ses enfants.

2

En touchant la plage,
Nos pères jadis
Lui firent hommage
De ce beau pays.

3

Sa bonté de Mère,
Depuis ce grand jour,
Garde notre terre
Avec grand amour.

4

Elle est la compagne
De nos voyageurs :
Les flots, la montagne
Sentent ses faveurs.

5

Dans chaque famille
Son nom est chanté,
Et toujours y brille
La douce gaieté.

jour, de vos en - fants a - gré - er l'a - mour !

6

Sous son patronage
Règne avec bonheur
La paix du ménage
Et la paix du cœur.

7

Comme ont fait nos pères,
Aimons-la toujours;
Et de temps prospères
Nous suivrons le cours.

8

Montrons-nous sans crainte
Ses dignes enfants;
Sous sa garde sainte,
Marchons triomphants.

9

Ah! soyez propice,
Sainte Anne, à nos vœux:
Gardez-nous du vice,
Rendez-nous pieux.

10

Puisque le Saint-Père
A nous vous donna,
Montrez-vous la Mère
De ce Canada.

11

Si notre voyage
Plaît à votre cœur,
Ce pèlerinage
Portera bonheur.

12

Bonheur dans la vie,
Près de votre autel;
Et dans la patrie,
Bonheur éternel!!!

REFRAIN :

Daignez, sainte Anne, en un si beau jour,
De vos enfants agréer l'amour !

AUTRE CANTIQUE.

Refrain :
Sainte Anne, ô douce patronne !
Nous sommes à vos genoux,
Toujours vous êtes si bonne,
Implorez Jésus pour nous.

Salut ! Mère de Marie !
Sainte aïeule du Sauveur !
Salut ! de notre patrie
La protectrice et l'honneur !

Quand le ciel voulut au monde
Donner le Verbe d'amour,
Il sut vous rendre féconde,
Et la Vierge vit le jour.

A la droite de Marie,
Tout pouvoir vous est donné :
Le pèlerin qui vous prie
N'est jamais abandonné.

A votre auguste prière,
Comme à la voix de Jésus,
L'aveugle voit la lumière,
L'infirme ne boite plus.

L'affligé dans sa tristesse,
Le malade en ses douleurs,
Le pauvre dans sa détresse,
L'orphelin sèchent leurs pleurs.

Au fond des bois, le sauvage
Est préservé de la mort ;
Et le navire en naufrage
Par vous est conduit au port !

Sur nous, sur notre patrie,
Bonne sainte Anne, toujours
Daignez, je vous en supplie,
Etendre votre secours.

Du vieillard et de l'enfance
Prosternés à votre autel,
Les chants de reconnaissance
Pour vous monteront au ciel.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Le Chemin de la Croix est, dans son acception littérale, l'espace que l'Homme-Dieu chargé de sa croix parcourut depuis le palais de Pilate où il fut condamné à mort, jusqu'au Calvaire. Pendant longtemps, de nombreux pèlerins allèrent visiter ces lieux sacrés, et l'Eglise voulant favoriser cette dévotion, leur accorda de nombreuses grâces spirituelles. Mais comme tout le monde ne pouvait faire ce pèlerinage, le Saint-Siége permit d'ériger dans les églises, des croix et tableaux représentant les scènes de la Passion ; ce qui eut lieu vers le milieu du quatorzième siècle. Les Pontifes romains comprenant l'excellence de cette dévotion, l'enrichirent de toutes les indulgences qu'ils avaient accordées à la visite réelle des Saints-Lieux. On ne saurait donc tenir trop en honneur une pratique que Léonard de Port-Maurice appelle " une mine inépuisable de biens, et capable à elle seule de sanctifier une paroisse. " Toutes ces indulgences plénières et partielles étant applicables aux âmes du purgatoire, il est évident qu'il n'est guère de moyen plus efficace pour abréger leurs peines, si on a soin de bien diriger son intention. Nous croyons utile

de rappeler ici, en quelques mots, les conditions requises pour bien faire cet exercice.

1° Etre en état de grâce, et avoir un sincère repentir de tous ses péchés.

2° Parcourir réellement toutes les stations sans en omettre aucune. Si la multitude des personnes réunies dans l'église ne le permet pas, il suffit, dans ce cas, de faire quelque léger mouvement, et de se tourner vers la station suivante.

3° Méditer brièvement sur les mystères de la Passion représentés par les quatorze stations, ou sur la Passion en général, selon la capacité de chacun.

N. B.—Il n'est pas sans à propos de faire remarquer qu'une interruption morale en faisant le Chemin de la Croix, n'empêche pas de gagner les indulgences. Ainsi on peut l'interrompre pour assister à la messe, pour communier, se confesser, etc., pourvu qu'on ne s'applique pas à des actions extérieures.

Il n'est pas nécessaire, pour gagner les indulgences, de réciter à chaque station le verset "*nous vous adorons, les Pater et Ave,*" ni de lire les considérations qui se trouvent dans les livres. C'est une coutume louable mais à laquelle chacun est libre de s'astreindre ou non.

Ajoutons à ces remarques que rien n'est prescrit pour la position du corps. On peut donc s'agenouiller, ce que l'on fait presque toujours, ou rester debout, surtout si quel-

que infirmité ou maladie ne permet pas de faire autrement.

D'après le conseil qui nous a été donné par un ami, nous avons indiqué à la fin des prières pour chaque station, une intention spéciale pour l'offrande des indulgences que l'on peut gagner. Il est certain que cette pratique est très-propre à rendre l'exercice du Chemin de la Croix beaucoup plus fructueux. Si les intentions que nous suggérons ne conviennent pas pour certaines personnes, il est libre à chacun d'en choisir d'autres que l'on jugera préférables.

EXERCICE DU CHEMIN DE LA CROIX

PRIÈRE PRÉPARATOIRE.

O Face adorable de mon Jésus, inclinée si miséricordieusement sur l'arbre de la croix, au jour de la Passion, pour le salut du monde !... Aujourd'hui encore, par pitié, inclinez-vous vers nous, pauvres pécheurs ; laissez tomber sur nous un regard de compassion, et recevez-nous au baiser de paix.

PREMIÈRE STATION.

JÉSUS EST CONDAMNÉ A MORT.

Et il garde le silence !... Lui, l'innocence même... Lui... dont les paroles donnent la

vie !... Quelle leçon pour moi !... O mon Dieu, pardonnez-moi toutes les paroles par lesquelles j'ai blessé la charité, l'humilité, la modestie, la douceur, la piété, et faites que dans mes épreuves, je vous honore par ma résignation et mon silence.

Offrande des indulgences pour les auteurs de nos jours.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

DEUXIÈME STATION.

JÉSUS EST CHARGÉ DE SA CROIX.

Et il la reçoit avec joie, avec amour... Il la presse contre son cœur. Oh ! comme il nous aime !...— Mon bon Maître, pardonnez-moi les plaintes et les murmures avec lesquels j'ai accueilli les peines que votre tendresse m'a envoyées, et faites que je m'estime heureux de souffrir quelque chose pour vous.

Offrande des indulgences pour nos frères et sœurs défunts.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

TROISIÈME STATION.

JÉSUS TOMBE SOUS LE POIDS DE SA CROIX.

Père saint, je vous offre la chute de mon Sauveur en expiation de toutes les fautes par lesquelles j'ai mal édifié, scandalisé mon prochain. A cause de JÉSUS humilié et souffrant, faites-moi miséricorde! En réparation, je vais travailler à faire éviter le mal et à vous gagner des cœurs.

Offrande des indulgences pour nos bienfaiteurs défunts.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

QUATRIÈME STATION.

JÉSUS RENCONTRE SA TRÈS-SAINTE MÈRE.

Quel moment !.... Quelle douleur !.... Quels regards je vois s'échanger entre ce Fils de Dieu et cette tendre Mère !... O Père saint, je vous offre leurs larmes en expiation de toutes mes délicatesses et de mon peu de résignation à vos volontés saintes; accordez-moi, comme à Marie, de rencontrer les regards de Jésus dans tous mes sacrifices.

Offrande des indulgences pour nos parents en général.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

CINQUIÈME STATION.

SIMON LE CYRÉNÉEN AIDE JÉSUS A PORTER SA CROIX.

Hé quoi ! un étranger aide mon Maître à porter sa croix ! et moi, son enfant, l'objet de sa tendresse, je le refuse en m'éloignant des contradictions dont la vie est semée. Oh ! que je suis ingrat.— Pardon, mon Dieu, oubliez le passé, désormais je partagerai vos douleurs, au moins en acceptant chrétiennement les miennes.

Offrande des indulgences pour les âmes de ceux qui se sont recommandés à nos prières.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

SIXIÈME STATION.

UNE FEMME PIEUSE ESSUIE LA FACE DE JÉSUS.

Et ne devrais-je pas, à son exemple, vous faire oublier les outrages que vous recevez de la part de tant de pécheurs, par plus de fidélité, plus d'amour ? Oh ! c'est ce que je veux faire, mon Dieu, en mettant ma gloire dans vos humiliations et vos souffrances.

Offrande des indulgences pour nos connaissances et amis défunts.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

SEPTIÈME STATION.

JÉSUS TOMBE POUR LA DEUXIÈME FOIS SOUS LE POIDS DE SA CROIX.

Oh ! dans quel état d'abaissement et d'opprobre je vous vois réduit, mon Sauveur Jésus !... Un Dieu dans la poussière ! Et pourquoi ! pour expier mes pensées de vanité, d'estime de moi-même. Oh ! comme il faut que je les aie en horreur puisque Jésus a tant souffert pour m'en obtenir le pardon. Mon Dieu, mon Dieu..., miséricorde ! rendez mon cœur vraiment humble.

Offrande des indulgences pour les âmes de ceux à qui nous avons promis le secours de nos prières.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

HUITIÈME STATION.

JÉSUS CONSOLE LES FILLES D'ISRAEL QUI LE SUIVENT.

Oh ! le bon Maître ! au milieu de ses douleurs, il s'occupe de celle qui fait couler les larmes de ces pieuses femmes ! Il leur apprend à pleurer utilement pour elles et il daigne les consoler ! O mon Sauveur, don-

nez-nous de pleurer nos péchés qui sont la vraie cause de vos douleurs. Donnez-moi en particulier une douleur sincère de mes fautes; faites que ma dernière larme soit une larme de repentir et d'amour.

Offrande des indulgences pour l'âme du purgatoire la plus abandonnée.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

NEUVIÈME STATION.

JÉSUS TOMBE POUR LA TROISIÈME FOIS.

Puis, à la vue du Calvaire, il se relève, s'il se peut dire, avec un nouveau courage, un nouvel amour! Son cœur le presse de mourir pour ses enfants. O tendresse du cœur de mon Dieu, que vous trouvez peu de retour !... A la vue de la plus légère peine, du plus petit sacrifice, je me sens effrayé, découragé. Pardon! mon Jésus, pardon, je me relève avec vous, et pour m'animer à vous suivre, je penserai à vous dans toutes mes répugnances, et je me dirai : LA CHARITÉ DE JÉSUS ME PRESSE.

Offrande des indulgences pour l'âme la plus proche du terme de ses souffrances.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

DIXIÈME STATION.

JÉSUS EST DÉPOUILLÉ DE SES VÊTEMENTS.

Dépouillez-moi, mon Dieu, de tout ce qui vous déplaît en moi, dépouillez-moi surtout de mon amour-propre; lavez-moi dans ce sang qui coule de vos plaies, et que ce sang innocent et divin fasse germer dans mon cœur les vertus qui reluisent en vous : la pureté, la douceur, la charité et l'esprit de pénitence.

Offrande des indulgences pour les âmes qui peuvent être dans le purgatoire par notre faute.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

ONZIÈME STATION.

JÉSUS EST ATTACHÉ A LA CROIX.

O mon Dieu, je sais bien que ce n'est pas assez de me dépouiller de moi-même. Il faut encore m'attacher, m'unir à vous.— Hélas! je le comprends, cela n'est possible en ce monde que par la souffrance! J'y consens, Seigneur, sans délai, sans réserve. Etendez-moi sur la croix que votre providence prépare à tout homme passant en ce monde, afin de le rendre *conforme à vous* et

lui mériter ainsi la participation à votre bonheur éternel dans le paradis.

Offrande des indulgences pour ceux qui sont morts dans le cours de la journée.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

DOUZIÈME STATION.

JÉSUS MEURT SUR LA CROIX.

Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, je vous offre les souffrances de mon Jésus, ses plaies sacrées, son sang adorable, ses dernières paroles et son dernier soupir, en remercîment des bienfaits dont vous m'avez comblé ; en expiation de mes fautes, et tout particulièrement pour implorer trois grâces :

Pour moi et pour les miens, une contrition sincère et *une ferme volonté* d'être tout à vous. Pour les pauvres pécheurs, la conversion. Et pour la sainte Eglise, notre mère, le secours qu'elle attend de votre bonté dans l'épreuve terrible qu'elle subit. Ne regardez pas nos péchés, Seigneur ; mais regardez la face de votre Christ. Regardez son cœur qui nous a tant aimés, et à cause de lui, faites-nous miséricorde.

Offrande des indulgences pour les âmes en général.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

TREIZIÈME STATION.

JÉSUS EST DÉPOSÉ DANS LES BRAS DE SA MÈRE.

O Marie, ma tendre mère, c'est moi qui ai causé vos douleurs, permettez que du moins je meure avec vous. Vengez-vous, Mère chérie, il est bien juste ! *mais vengez-vous en mère.* Obtenez-moi de votre divin Fils cet amour qui me fasse boire avec une sainte générosité les quelques gouttes qu'il m'a réservées dans le calice de sa passion, et répéter avec Madeleine : Oh ! qu'il est doux de retrouver l'innocence dans les larmes du repentir et de l'amour...

Offrande des indulgences pour ceux qui ont pu nous faire du mal pendant leur vie.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

QUATORZIÈME STATION.

JÉSUS EST MIS DANS LE SÉPULCRE.

O mon Jésus, mon Sauveur, vous n'y serez pas seul, laissez votre enfant s'y ensevelir avec vous. Ce n'est pas assez, ouvrez-moi votre cœur ; c'est là que je veux me cacher pour n'être vu que de vous seul. Mon Dieu,

mon Dieu, faites que je n'agisse plus que pour vous ! ! !

Offrande des indulgences pour les défunts de telle paroisse.

Pater.— Ave.— Gloria Patri.

Prière au retour devant le maître-autel.

Seigneur Jésus, après avoir contemplé vos traits défigurés par la douleur, et médité sur votre Passion, mon cœur pourrait-il ne pas s'embraser d'amour pour vous... et de haine contre le péché qui, aujourd'hui encore, outrage votre face adorable ? Ne permettez pas, Seigneur, que je m'arrête à une stérile compassion ; faites de moi un digne enfant de Marie, et accordez-moi, comme à votre digne Mère, la grâce de vous suivre d'assez près sur ce nouveau calvaire, pour que les opprobres qui vous sont destinés, ô Jésus, rejaillissent aussi sur moi, membre de votre sainte Eglise, et me fassent ainsi entrer courageusement dans la voie de l'expiation et du véritable amour.

TABLE DES MATIÈRES

Approbation II
Préface V

PREMIÈRE PARTIE.

PAGE

Aperçu général sur la paroisse 1
La première Chapelle 6
La deuxième Chapelle 8
Reliques de sainte Anne 15
Dons et ex-voto que possède le sanctuaire de Sainte-Anne 18
La troisième Eglise, et le nouveau presbytère 22
L'Hospice des Rdes Sœurs de la Charité 27
La Fontaine 28
Les Pèlerinages 31
Appendice 41
Liste des Missionnaires, Curés, Desservants et Vicaires de la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré 42
Liste des Reliques du Maître-Autel... 55
Liste des Tableaux donnés, à différentes époques, au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré 56
Organisation des Pèlerinages pour la Province ecclésiastique de Québec.. 58

DEUXIÈME PARTIE.

Conseils et avis aux Pèlerins..... 65
Salutation à sainte Anne..... 68
Prière pour lui recommander quelque affaire..... 68
Prière pour lui recommander un malade 69
"Souvenez-vous"..... 70
Litanies de sainte Anne..... 70
Prière avant la Confession..... 73
Prière après l'examen de conscience... 73
Prière après la confession..... 74
Tableau des indulgences qui peuvent être gagnées dans le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré..... 75
Messe propre de sainte Anne..... 77
Prières pour la Communion..... 95
Prière : *O bon et très-doux Jésus*..... 97
Acte de consécration à sainte Anne... 97
Te Deum..... 98
Vêpres de la fête de sainte Anne..... 101
Hymnes et antiennes lorsque la procession bi-mensuelle a lieu..... 107
Neuvaine en l'honneur de sainte Anne 110
Hymnes en l'honneur de la Ste Vierge, et Cantiques à sainte Anne..... 124
Le Chemin de la Croix..... 131

FIN DE LA TABLE.

.. 65
.. 68
ne
.. 68
de 69
.. 70
.. 70
.. 73
... 73
.. 74
ent
de
... 75
... 77
... 95
... 97
... 97
... 98
.... 101
pro-
... 107
nne 110
rge,
.... 124
.... 131